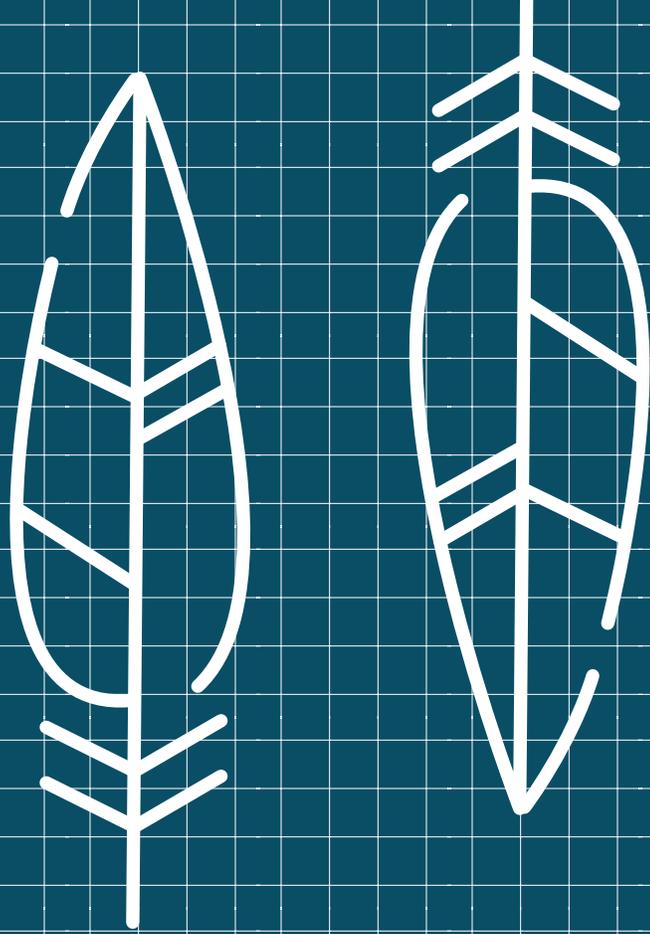


JUIN 2021



RAPPORT SUR LES BESOINS DES PERSONNES AUTOCHTONES LGBTQ+ ET BISPIRITUELLES

Dans le cadre du projet « La diversité familiale : création d'un réseau régional et intersectionnel »
Programme Fonds pour le développement des capacités communautaires LGBTQ2
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres Canada



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Rédaction

Elizabeth Diane Labelle, coordinatrice des services aux membres autochtones, CF-LGBT+

Édition

Andrea Zanin

Traduction

Xieyu Xiong

Coordination

Mona Greenbaum, Directrice exécutive, CF-LGBT+

Graphisme

Samuel Alexis Communications

Consultans en inclusion, CF-LGBT+/Coordonnataire, TransMontréal

Ash Paré

Coalition des familles LGBT+ (CF-LGBT+)

201-3155 Hochelaga

Montréal, QC

H1W 1G4

514-878-7600

info@famillesLGBT.org

www.famillesLGBT.org

© Coalition des familles LGBT+, 2021

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Nous ressentons une profonde reconnaissance envers la nation Kanien'kehá :ka qui est la gardienne de longue date des terres sur lesquelles se situent nos bureaux, et où nous vivons et travaillons. Nous reconnaissons que Tiohtià :ke (Montréal) se trouve sur des terres traditionnelles non cédées et qu'elle a longtemps été, et continue d'être, un lieu de rassemblement pour les peuples autochtones provenant de partout au pays. Nous nous engageons envers la réparation et la réconciliation des relations avec les nations autochtones de l'île de la Tortue et au soutien du processus de décolonisation mené par celles-ci.

**« LES VOIX DES FEMMES,
DES FILLES ET DES PERSONNES
2LGBTQQIA AUTOCHTONES
NE SERONT PLUS RÉDUITES AU
SILENCE. LA RESPONSABILITÉ
INCOMBE MAINTENANT À
CHACUN·E D'ENTRE NOUS DE
JOINDRE NOS VOIX AUX LEURS
JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT
PLEINEMENT ENTENDUES. »**

**— ENQUÊTE NATIONALE
SUR LES FEMMES ET LES FILLES
AUTOCHTONES DISPARUES
ET ASSASSINÉES (2019)**

LISTE D'ACRONYMES

| | |
|--------------------------|--|
| 2SiM | 2 Spirit in Motion |
| 2LGBTQQA | Bispirituel·le, lesbienne, gai·e, bisexuel·le, trans, queer, en questionnement et asexuel·le |
| APNQL | Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador |
| CCSSBJ | Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James |
| CDRHPNQ | Commission des ressources humaines des Premières Nations du Québec |
| CISSS | Centre intégré de santé et de services sociaux |
| CMC | Centre Miyupimaatisiun communautaire |
| CPS | Services aux patients Cris |
| CSSSPNQL-FNQLHSSC | Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (First Nations of Quebec and Labrador Health and Social Services Commission) |
| EGALE | Equality for Gays and Lesbians Everywhere |
| CDRHPNQ | Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec |
| CSSSPN | Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador |
| GHCS | Gesgapegiag Health and Community Services |
| KSCS | Kahnawake Shakotia'takehnhas Community Services |
| LGBT | Lesbienne, gai·e, bisexuel·le, trans |
| LGBTQ+ | Lesbienne, gai·e, bisexuel·le, trans, queer et autres |
| LGBTQ2 | Lesbienne, gai·e, bisexuel·le, trans, queer, bispirituel·le |
| FFADA | Les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées |
| M.T.S. | Maîtrise en travail social |
| ANCA | Association nationale des centres d'amitié |
| FFAM | Foyer pour femmes autochtones de Montréal |
| FAQ | Femmes autochtones du Québec |
| RCAAQ | Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec |

Note terminologique

Dans le présent document, le mot « régional » désigne les territoires autochtones situés à l'intérieur des frontières du Québec, et non les sept régions définies par le gouvernement du Québec. Le mot « local » désigne des territoires ou réserves autochtones spécifiques, comme Kahnawà :ke ou Chisasisibi, selon le contexte dans lequel il est employé.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. Introduction | 6 |
| 1.1. Marginalisation fondée sur le genre et la sexualité | 7 |
| 1.2. Les personnes bispirituelles..... | 9 |
| 2. Description du projet | 10 |
| 3. Méthodologie | 12 |
| 3.1. Protocoles..... | 12 |
| 3.2. Les nations choisies | 14 |
| 3.3. Sélection des participant·e·s | 16 |
| 4. Résultats | 17 |
| 4.1. Organismes régionaux..... | 17 |
| 4.2. Organismes locaux | 22 |
| 5. Conclusion | 26 |
| 6. Recommandations | 28 |
| 7. Annexes | 32 |
| 7.1. Histoire des nations autochtones vivant dans la région du Québec | 32 |
| 7.2. Description des organismes..... | 36 |
| 7.3 Lettre d’invitation..... | 39 |
| 7.4 Liste de modèles et de porte-parole autochtones potentiel·le·s..... | 40 |
| 8. Références | 42 |

INTRODUCTION

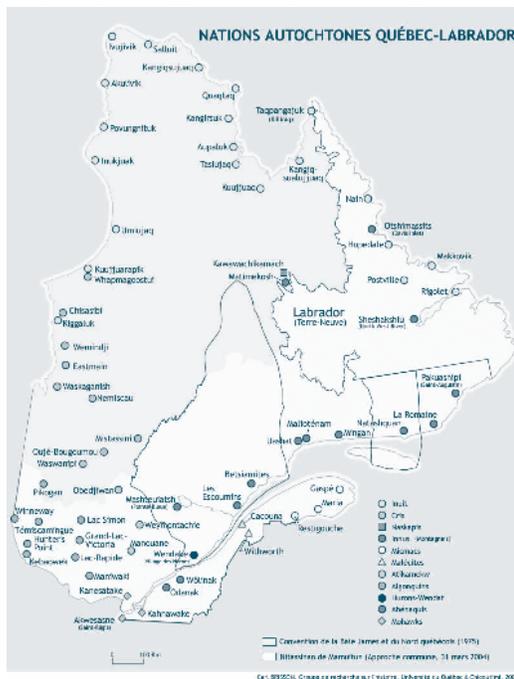
Selon le recensement de 2016 de Statistique Canada, 182 890 personnes autochtones inscrites résidaient dans la province de Québec. Elles représentent environ 2,3 % de la population totale résidant dans la province (Statistique Canada, 2016). Onze nations autochtones sont reconnues au Québec : les Abénakis·e·s, les Anishinaabeg (Algonquin·e·s), les Atikamekw, les Cri·e·s, les Huron·ne·s-Wendat, les Wolastoqiyik Wamtsipekwik (Malécites de Viger), les Mi'kmaq, les Kaniéne'ha:ka (Mohawks), les Innu·e·s, les Naskapi·e·s et les Inuit·e·s (voir le diagramme 1 pour l'emplacement des territoires de ces nations).

Chaque nation est distincte, ayant un territoire, une histoire, une langue, une culture, des cérémonies et des traditions qui lui sont propres. Pour cette raison, les nations ne peuvent pas être regroupées dans une seule catégorie. De nombreuses nations autochtones critiquent les organismes et les agences qui édictent des lois ou établissent des politiques pour l'ensemble des populations autochtones, sans distinction. Les réalités des peuples autochtones habitant dans le sud de la province ou dans les zones urbaines diffèrent de celles des peuples autochtones habitant dans les communautés du nord ou dans les réserves. L'annexe 1 fournit une brève description de chaque nation.

Cependant, malgré leurs différences, ces nations ont en commun une histoire d'oppression par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux qui se sont établis sur les territoires autochtones. Malheureusement, une grande partie de cette histoire commune est liée aux politiques et aux pratiques discriminatoires et à leurs répercussions sur les plans physique, social, spirituel et émotionnel. Ces politiques et pratiques se perpétuent au sein des organismes officiels qui régissent encore la vie des peuples autochtones. Elles sont clairement exposées dans les rapports suivants, qui donnent suite aux enquêtes fédérales sanctionnées menées respectivement en 2013 et en 2018 : la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015) et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019) — et plus récemment, la Commission Viens menée au Québec en 2019 (Gouvernement du Québec, 2019).

Diagramme 1 : Nations autochtones du Québec-Labrador

(Source : Native-land.ca)



Selon «Réalités LGBT», le premier sondage pancanadien sur les communautés LGBT réalisé par Canadian Research and Opinion Polls (CROP) pour la Fondation Jasmin Roy, 13 % de la population canadienne s'identifie comme membre de la communauté LGBT (Fondation Jasmin Roy, 2017, p. 33). En supposant que cela est vrai pour l'ensemble des populations vivant à l'intérieur des frontières fédérales, on peut en déduire qu'il y a au moins 23 775 personnes autochtones inscrites au Québec qui appartiennent aux communautés 2LGBTQ. Aussi, un plus grand nombre de personnes autochtones pourraient ne pas s'identifier comme hétérosexuel·le·s ou cisgenres en raison de plusieurs facteurs, notamment la conception du genre et de la sexualité avant la colonisation, l'existence de traditions bispirituelles ou la présence de rôles similaires à celui des personnes bispirituelles dans certaines nations.

Dans les sections suivantes, nous précisons le contexte des besoins et des réalités actuelles des personnes autochtones LGBTQ+ et bispirituelles au Québec. Pour ce faire, nous présenterons un aperçu historique des impacts de la colonisation sur les communautés autochtones, en accordant une importance particulière au genre et à la sexualité.

1.1 Marginalisation fondée sur le genre et la sexualité

La marginalisation des femmes autochtones et des personnes 2LGBTQ s'inscrivait dans un système patriarcal imposé par la colonisation. Selon Salem Kim Hicks : « Les preuves anthropologiques montrent que dans certaines régions, les sociétés autochtones nord-américaines étaient plus égalitaires avant leur contact avec les Européens, et certaines étaient même matrilineaires ; le genre et la sexualité étaient plus fluides [...] et les rôles n'étaient pas aussi strictement liés au genre » (2016, p. 11).

Avant la colonisation, les Autochtones n'étaient pas classé·e·s en fonction de leur genre, mais plutôt identifié·e·s en fonction du rôle qu'ils jouaient dans leur communauté ou leur nation. Bien que des rôles distincts étaient traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes dans de nombreuses nations, ces rôles étaient complémentaires et mettaient l'accent sur le maintien d'un équilibre entre des énergies opposées (telles que la créativité et la destruction, ou le feu et l'eau). Dans une vision coutumière de l'égalité, représentée par un cercle, ces rôles n'avaient et n'ont aucun statut hiérarchique. Chaque personne naît avec un don particulier, et chacune a la responsabilité d'exercer ce don afin de contribuer à l'amélioration de la communauté ou de la nation.

Selon les conceptions précoloniales, la sexualité et les comportements sexuels, y compris le choix des partenaires, ne concernaient que l'individu, et n'étaient pas matière à jugements. Pour les peuples autochtones, le choix personnel dans tous les domaines de la vie est sacré. En fait, les relations homosexuelles avaient leur place et leur raison d'être dans les sociétés autochtones. Selon Duane Morisseau-Beck (Association des femmes autochtones du Canada : « La sexualité était fluide dans les communautés et le taux d'abus sexuels était faible, parce que les personnes bispirituelles remplissaient des rôles dans les communautés qui compensaient le manque d'épanouissement sexuel, parfois causé par les morts dus aux guerres ou aux maladies » (2018, p. 8).

Cependant, A. Maracle (2000) a écrit qu'au début de la colonisation, « le christianisme a rejeté avec véhémence les conceptions alternatives du genre, ou les relations de genre alternatives. Dans de nombreuses sociétés des Premières Nations, ces conceptions s'inscrivaient dans un continuum, ou dans le cadre d'un cercle identitaire beaucoup plus large. » La mission de conversion menée par les missionnaires à leur arrivée a condamné la diversité érotique et sexuelle entre personnes de même genre. Leur objectif était de christianiser et de civiliser la population « sauvage », et ils croyaient qu'il fallait réprimer les comportements et les croyances des peuples autochtones en matière de sexualité et de genre pour les remplacer par des conceptions ancrées dans l'hétérosexisme et les structures de genre hiérarchiques. Comme l'explique M. Cannon : « Le salut exigeait la régulation d'une sexualité "sauvage" considérée comme antithétique aux convenances chrétiennes, aux relations familiales basées sur le genre et à la rationalité morale » (1998, p. 4).

L'hétérosexualité est devenue obligatoire avec la Loi sur les Indiens à la suite de l'imposition de connaissances patriarcales et hétérosexistes, la relégation des femmes comme propriété d'une

société dominée par les hommes et la catégorisation des peuples autochtones dans une structure hiérarchique binaire des genres. Selon M. Cannon : « Le mandat de la loi de 1869 était d'institutionnaliser un système de descendance patrilinéaire et de mariage hétérosexuel » (1998, p. 10).

Les pensionnats ont continué d'imposer ce système de croyances et les « bons » comportements ou rôles assignés aux hommes et aux femmes. Les garçons apprenaient à effectuer des travaux physiques et des tâches subalternes, afin de remplir leur rôle de chef du ménage et de subvenir aux besoins de leur famille. Les filles, quant à elles, apprenaient à s'occuper de la maison, à cuisiner, à faire le ménage et à se soumettre à la volonté de leur mari. En fait, certains pensionnats autorisaient aux jeunes femmes de quitter à la condition qu'elles soient promises en mariage ou mariées à un homme autochtone, bon chrétien, généralement lui-même issu d'un pensionnat. Il y avait peu d'écart par rapport à cette pratique et à ces attentes. Comme l'explique Cannon : « Ces changements législatifs ont institutionnalisé la descendance par la lignée paternelle et ont simplement "implanté" le concept de la famille nucléaire hétérosexuelle au sein des communautés des Premières Nations » (1998, p. 10).

Cette division et cette structure du genre et des rôles de genre ont eu une incidence sur les personnes qui étaient « transgenres » ou « homosexuelles ». Le pensionnat leur a appris que tout comportement autre que le comportement hétérosexuel approuvé entre un homme et sa femme était un péché et une abomination aux yeux de Dieu. Ces idées se sont répandues dans les communautés autochtones et se sont implantées sous la forme de croyances et de pratiques homophobes sur plusieurs générations, obligeant les personnes pratiquant diverses expressions de sexualité à se cacher et à se récriminer elles-mêmes, et entraînant une augmentation de la violence contre les personnes 2LGBTQ.

Aujourd'hui, ce paradigme continue d'affecter les personnes des communautés autochtones et allochtones, y compris les personnes LGBT, bispirituelles et non conformes dans le genre. Selon EGALE Canada : « Ces personnes font face à de la discrimination, à de la stigmatisation et à des expériences traumatisantes de violence de façon disproportionnée par rapport à leurs homologues hétérosexuel·le·s et cisgenres. Cette violence s'enracine dans l'intolérance, la peur ou la haine envers la diversité d'attirances, d'identité de genre ou d'expression de genre dans tous les environnements sociaux : foyers, écoles, communautés, centres religieux et spirituels, espaces publics et institutions de santé. » (2017, p. 9).

1.2 Les personnes bispirituelles

Selon Duane Brayboy, gardien·ne du savoir bispirituel, « la croyance des Autochtones d'Amérique veut que certaines personnes naissent avec les esprits masculin et féminin. Celles-ci les expriment si parfaitement que c'est comme si elles avaient deux esprits dans un seul corps » (2017). Dans la plupart des nations, avant la colonisation, la bispiritualité était considérée comme un genre alternatif et distinct. Il s'agissait donc d'un troisième ou d'un quatrième genre (ou plus), selon les termes utilisés. Les personnes bispirituelles occupaient souvent des rôles spécialisés, ou remplissaient des rôles essentiels dans les communautés. Ces personnes se distinguaient par leurs choix vestimentaires uniques, ce que les Européens ont pris pour du « travestisme ».

Certaines personnes considèrent les identités bispirituelles comme des identités de genre plutôt que des orientations sexuelles. Bien que les personnes bispirituelles s'engagent souvent dans des relations non hétérosexuelles, elles peuvent aussi s'engager dans des relations hétérosexuelles. Contrairement aux identités LGBT+ contemporaines des personnes autochtones, selon l'Indian Health Service : « l'identité bispir-

rituelle était généralement considérée comme le résultat d'une intervention surnaturelle sous forme de visions ou de rêves et reconnue par la mythologie tribale » (2015). Pour cette raison, les personnes bispirituelles jouent souvent un rôle spirituel ou de guérison. De plus, la manifestation de leur identité pouvait survenir à n'importe quel moment de leur vie, une caractéristique qui reste vraie pour les personnes bispirituelles contemporaines. Comme l'a écrit A. Maracle : « Une personne est libre d'adopter un autre rôle de genre au moment où elle le juge approprié » (2000, p. 41).

Selon Keith McCrady (2019) : « Avant l'arrivée des colons en Amérique du Nord, les personnes bispirituelles faisaient partie intégrante des communautés autochtones depuis des générations. Les lois et pratiques coloniales ont supprimé les valeurs, les croyances et les identités des personnes autochtones bispirituelles. » L'imposition du système de genre binaire a amené de nombreuses générations de personnes autochtones à voir les différentes expressions du genre comme immorales, forçant les personnes bispirituelles, ainsi que leurs cérémonies et pratiques, à la clandestinité. A. Maracle explique que : « dans de nombreuses communautés autochtones, ces personnes particulières sont forcées à la clandestinité et sont victimes d'homophobie depuis seulement deux ou trois générations. Pour quelques nations, comme les Rotinonhsyonni (Six Nations), la répression s'est déroulée sur sept générations » (2000, p. 42).

La peur constante de subir de la violence et d'autres conséquences si leur identité était dévoilée pousse les personnes bispirituelles à se cacher ou à quitter leur communauté à la recherche d'espaces sécuritaires, et à chercher du soutien dans les communautés LGBTQ+ urbaines. Cependant, le manque de compréhension culturelle et d'accès aux cérémonies au sein de ces communautés peut entraîner un sentiment d'inconfort ou de confusion identitaire chez les personnes bispirituelles. Comme l'explique Y. Slivers : « de nombreuses personnes bispirituelles quittent leur réserve pour s'installer dans les grandes villes métropolitaines dans le but de trouver une communauté où elles se sentent incluses, mais elles succombent à la pauvreté, au racisme, au sexisme et au suicide. Certaines doivent même subir un nouveau type de génocide culturel pour faire partie du mouvement gai, lesbien, bisexuel et trans d'aujourd'hui » (2001).

Cet aperçu présente le contexte historique et actuel dans lequel vivent les Autochtones LGBTQ+ et bispirituel·le·s au Québec. Les conséquences à long terme de la colonisation sur les besoins de cette population ne peuvent pas être trop soulignées, comme le démontre la suite de ce rapport.

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet, intitulé « Diversité des familles : Création d'un réseau régional et intersectoriel », est parrainé par le Fonds de développement des capacités communautaires LGBTQ2 du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada (FEGC) et s'étend du 1er décembre 2020 au 31 mars 2022.

Le projet vise le développement des capacités régionale et intersectionnelle de la Coalition des familles LGBTQ+ en se concentrant sur la consultation et le réseautage au moyen de partenariats avec des organismes LGBTQ2 dans sept régions administratives du Québec. La Coalition souhaite améliorer ses compétences en approfondissant sa compréhension des familles autochtones et racisées ainsi que des défis et obstacles auxquels elles sont confrontées. En s'adressant aux populations LGBTQ+ vivant dans diverses régions et en consultant des organismes locaux, la Coalition obtiendra les informations nécessaires pour élaborer un plan stratégique visant à mieux les représenter et à répondre à leurs besoins.

En 2015, le ministère de la Famille a indiqué que la majorité (64 %) des familles homoparentales vivaient en dehors des grands centres urbains, et qu'elles avaient également des besoins en matière de soutien, d'information et de réseautage. Ironiquement, dans les villes (comme à Montréal), de nombreuses familles se retrouvent dans la même situation : les familles autochtones vivant en dehors des réserves, ainsi que les familles racisées, sont souvent isolées et ont besoin de ressources et de soutien. Ce projet vise à aligner la mission et la vision de la Coalition des familles LGBT+ avec la mise en place d'une approche intersectionnelle qui couvre tous les aspects du travail de la Coalition.

Ce projet comporte trois objectifs principaux :

1. Créer des partenariats. Entreprendre des consultations avec nos partenaires LGBTQ2 dans les régions en dehors des grandes zones métropolitaines est une première étape vers l'amélioration de la collaboration. Le réseautage avec des organismes pour les familles non LGBTQ qui travaillent avec des personnes racisées et immigrantes contribuera également à créer des liens entre les communautés, promouvoir et échanger des ressources et des services.

2. Approfondir les connaissances. Grâce à une approche consultative avec les communautés LGBTQ2 racisées, les familles autochtones et les familles vivant dans les régions en dehors des grandes zones métropolitaines, ce projet aidera la Coalition des familles LGBT+ à mieux comprendre les défis et les besoins des membres marginalisé·e·s des communautés LGBTQ+, afin d'être mieux outillée pour promouvoir leur bien-être. Ces consultations prennent différentes formes selon les communautés ciblées. Elles peuvent se dérouler en ligne, avec des groupes de discussion, en personne ou dans un groupe plus large en collaboration avec des organismes et des établissements locaux.

3. Améliorer les compétences. Le projet aidera la Coalition des familles LGBT+ à améliorer ses compétences en matière de communication afin de mieux dialoguer avec les communautés LGBTQ2 racisées, les familles autochtones et les familles vivant dans les régions en dehors des grands centres métropolitains. Il aidera aussi la Coalition à élaborer un plan de communication régional et intersectionnel qui reflétera les réalités et les besoins des membres de ces communautés.

Ce rapport reflète le travail effectué dans le cadre de la troisième phase du projet en ce qui concerne la consultation des prestataires autochtones de services dans des nations ou des zones sélectionnées de chaque région ciblée.

MÉTHODOLOGIE

« SI LA RECHERCHE CONSISTE À APPRENDRE DANS LE BUT D'AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS DE LA PLANÈTE, ALORS LE RÉCIT EST UNE RECHERCHE. IL FOURNIT UN APERÇU DES OBSERVATIONS, DE L'EXPÉRIENCE, DES INTERACTIONS ET DES INTUITIONS QUI AIDENT À ÉLABORER UNE THÉORIE SUR UN PHÉNOMÈNE. »

— MARGARET KOVACH (2009, P. 102)

Puisque ce projet consiste à recueillir des informations sur les personnes LGBTQ2 autochtones, une méthodologie autochtone a été choisie pour mener cette recherche. Une méthodologie autochtone peut être décrite comme approche qualitative qui consiste à recueillir des informations par le moyen d'histoires et de dialogues. Par opposition à une approche occidentale plus « neutre », une méthodologie autochtone est ancrée dans l'expérience subjective, impliquant les chercheur·euse·s dans une approche basée sur les relations pour la collecte des informations. Il s'agit d'une forme co-construite de partage et d'acquisition de connaissances sur un sujet, où la personne qui mène la recherche joue un rôle actif dans l'expérience. Comme l'explique Margaret Kovach : « L'histoire réflexive permet d'exprimer le savoir intérieur des chercheur·euse·s. Le partage de sa propre histoire est un aspect de la co-acquisition des connaissances d'un point de vue autochtone » (2009, p. 100).

La réalisation de ce type de recherche nécessite une plus grande implication de la part des chercheur·euse·s et l'observation de certains protocoles, décrits dans la section 3.1.

3.1. Protocoles

Travailler à partir d'une relation préexistante

Ce type de sondage nécessite une approche basée sur les relations, ce qui signifie que les chercheur·euse·s doivent soit avoir un historique de contacts ou une relation préexistante avec les communautés et leurs membres qui font l'objet de l'étude, soit prendre le temps de bâtir cette relation. Kovach écrit que : « c'est significatif dans les méthodologies qualitatives autochtones basées sur le partage d'histoires où il existe une relation primaire entre les chercheur·euse·s et les participant·e·s de la recherche. Pour que l'histoire fasse surface, un lien de confiance est nécessaire » (2009, p. 98).

La chercheuse en question, Diane Labelle, intermédiaire bispirituelle de la Coalition des familles LGBTQ+, a plus de 35 ans d'expérience de travail au sein des communautés autochtones et a noué des liens avec de nombreuses personnes et organismes. Les relations préexistantes établies au cours des années ont permis de trouver plus facilement des participant·e·s pour cette partie du projet et de fixer un moment pour discuter du sujet en question.

Les connaissances préalables des communautés de la province de Québec, ainsi que des organismes de services desservant une nation, une région spécifique ou œuvrant au niveau provincial, a permis d'identifier rapidement les participant·e·s potentiel·le·s pour cette partie du projet. Certains numéros de contact ont été trouvés à l'aide de l'édition 2020 du Répertoire des entreprises autochtones.

Avoir la volonté d'écouter

Engager la conversation et demander respectueusement aux personnes de partager leur réalité et leurs histoires signifie écouter activement ce qui est raconté sans tenir compte de limites de temps ou suivre un questionnaire. Dans ce cas, un questionnaire a été utilisé comme ligne directrice, et la chercheuse avait confiance que ce qui devait être partagé émergerait au fil de la conversation. Ainsi, les récits n'ont pas eu besoin d'être dirigés pour trouver leur rythme et leur fluidité.

Un examen des enregistrements a confirmé que les participant·e·s ont parlé de la plupart des éléments clés les concernant.

Honorer le discours

L'entretien a pris la forme d'une conversation informelle avec les participant·e·s, plutôt que celle d'un processus d'entrevues structurées. Cette forme d'entretien a permis aux participant·e·s de garder du pouvoir et de la flexibilité tout au long de la rencontre. Bien qu'une heure ait été fixée à l'avance pour les entretiens, la durée des interactions n'avait pas de limite. La durée de l'entretien a été laissée à la discrétion de la personne interrogée, en fonction de son niveau de confort ou de ses contraintes de temps. Les entretiens ont duré de 42 minutes à une heure et 38 minutes.

De plus, aucune limite de temps n'a été fixée pour chacun des différents points discutés. Dans de nombreuses conversations, des commentaires énoncés plus tôt ont été repris, et des liens ont souvent été établis entre les nouvelles affirmations et ce qui avait déjà été dit.

Permettre aux participant·e·s de vérifier et de valider les transcriptions

En raison du passé malheureux de mauvaises représentations des cultures et des communautés autochtones dans le domaine de la recherche, il est essentiel de donner la possibilité aux participant·e·s de réviser l'information partagée et d'y apporter des modifications. Ainsi, avant l'impression de la version finale du rapport de recherche, celui-ci sera envoyé aux participant·e·s par courriel, afin de leur donner l'occasion de le lire, le valider et d'y apporter des modifications. Selon Kovach: « Les chercheur·euse·s assurent une représentation authentique et éthique en s'acquittant de cette responsabilité » (2009, p. 100).

Dire la vérité

Lorsque l'on demande un service à une personne autochtone, la coutume veut que l'on suive le protocole d'échange de tabac. Il s'agit d'une cérémonie, d'une sorte de contrat, durant laquelle les parties s'engagent à accomplir une tâche spécifique, et elles le feront chacune de leur mieux, dans le respect et l'honnêteté. Cela signifie que chaque personne, tant celle qui raconte que celle qui mène la recherche, dira la vérité telle qu'elle la connaît, dans un contexte où un lien de confiance est tissé entre elles.

En raison des restrictions imposées par la pandémie sur les voyages et les visites, ce protocole n'a pas pu être suivi au début de cette partie du projet. Toutefois, avant l'impression de la version finale du rapport, le tabac sera présenté en personne à chaque participant·e lorsque de tels échanges seront autorisés à nouveau.

3.2. Les nations choisies

Au moment de choisir les communautés et les nations à inclure dans cette partie de l'étude, l'intention était d'honorer les quatre points cardinaux de la province : le Nord, représenté par la nation crie d'Eeyou Istchee ; le Sud, par les Kanienke'ha :ka de Kahnawà :ke et de Kanesatake ; l'Est, par les Mi'kmaq de Gesgapegiag et de Gespeg ; l'Ouest, par les Anishinaabeg de Kitigan Zibi. Tiohtià :ke, une grande région urbaine qui rassemble de nombreuses nations, a également été choisie.

Population autochtone urbaine de Montréal — Tiohtià :ke

Au cours des deux dernières décennies, le nombre de personnes autochtones qui migrent vers les régions urbaines a augmenté à un rythme effréné. Selon le recensement de 2016 : « Plus de 55 % des membres des Premières Nations vivent dans les régions urbaines du Québec » (Statistique Canada, 2016). Quelque 34 000 Autochtones ont choisi de vivre dans la ville, le territoire, de Tiohtià :ke. Diverses raisons peuvent inciter les individus à migrer vers les villes, notamment l'emploi, les problèmes de logement, l'éducation, des raisons médicales, la violence, et les déplacements involontaires. Cette dernière raison renvoie aux enjeux liés à la justice, au placement dans des familles d'accueil, à la perte du statut d'Indien et à un moyen de fuir la pression et l'intolérance au sein de la communauté.

La sélection de la population autochtone urbaine de Montréal comme participante à ce projet résulte également des recherches précédentes et actuelles portant sur les personnes LGBTQ2 autochtones (par exemple, les recherches menées par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec [2016]), et de la connaissance personnelle de la chercheuse à propos des modèles de migration forcée de nombreuses personnes qui doivent fuir les actions discriminatoires envers les personnes de

la diversité sexuelle et de la pluralité des genres et la violence dans leur propre communauté.

Patrice Larrivée fait référence aux migrations vers les zones urbaines comme des périodes de mobilité forcée (2019, p. 59). Pour les Eeyou Istchee, la migration des personnes LGBTQ2 vers les zones urbaines est un moyen nécessaire de faire face au manque de sécurité dans leurs propres communautés d'origine. Cette migration découle aussi d'un besoin d'échapper à l'environnement de « guerre » provoqué par la tentative d'affirmer leur identité auprès de leur famille, de leurs ami·e·s et de la communauté. Les efforts qu'ils font pour s'accepter sont atténués par « le fait d'être soumis·e·s à des commentaires homophobes de la part de parents et d'ami·e·s, d'être témoins d'intimidation et d'actes de violence à l'égard d'autres jeunes personnes LGBTQ ou bispirituelles ». Ainsi, quitter la communauté est un acte de survie. Malheureusement, leur arrivée dans les zones urbaines est décevante, car les « défis auxquels iels sont confronté·e·s à leur arrivée dans une ville : le racisme, la pauvreté et le chômage, et des moyens qu'[iels sont obligé·e·s] d'utiliser pour survivre, comme le travail du sexe », ainsi que des problèmes d'accès aux services, au logement, à l'emploi et à la sécurité (Larrivée 2019, p. 21).

Kanienke'ha :ka — Kahnawà :ke-Kanesatake

La communauté de Kahnawà :ke est un village semi-rural, où les résident·e·s parlent principalement en anglais, situé à proximité d'une grande région urbaine, la Rive-Sud de Montréal. La réserve compte plus de 6 000 habitant·e·s·e·s et 2 000 autres vivent dans les communautés voisines de Châteauguay, de Saint-Constant et de Sainte-Catherine, et de l'autre côté du pont Mercier dans les arrondissements de Lachine, de LaSalle et de Verdun. De plus, cette communauté abrite de nombreux organismes de services régionaux, tels que : Femmes autochtones du Québec et la Commission de développement des ressources humaines des Pre-

mières Nations du Québec et du Canada, et le Conseil de bande mohawk. Le·a grand·e chef·fe, Kahsennenhawe Sky-Deer, est notamment une personne bispirituelle.

Kanesatake se trouve au nord-ouest de Montréal et représente une plus petite communauté de la même nation, sur des territoires éparpillés qui entourent et se mêlent même à la communauté franco-canadienne d'Oka. Les mariages mixtes sont courants, et de nombreux·ses résident·e·s de Kanésatake sont bilingues, parlant à la fois l'anglais et le français.

Mi'kmaq — Gesgapegiag et Gespeg

Ces deux communautés mi'kmaq ont des ressemblances, mais sont séparées géographiquement par diverses communautés allochtones. Gesgapegiag (Maria) est située sur la côte du golfe du Saint-Laurent (la baie des Chaleurs), à environ 84 km au nord-est de Listuguj, et compte une petite population d'environ 670 membres. Plus loin sur la côte, les 782 membres inscrit·e·s de Gespeg n'ont pas de réserve fixe, et leur milieu de vie se confond à celui du reste de la population gaspésienne. La décision d'inclure les deux communautés dans le projet était basée sur la possibilité qu'elles puissent offrir des expériences différentes aux populations LGBTQ2.

La nation crie de Chisasibi

Chisasibi est l'une des neuf communautés d'Eeyou Istchee établies dans le nord du Québec. Chisasibi, qui signifie « grande rivière » en langue crie, est située sur la côte est de la Baie James, au sud de la rivière La Grande, et compte une population de moins de 5 000 personnes. Deux membres de la communauté ont récemment reçu un financement du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSBJ) pour créer un groupe de soutien appelé Two-Spirits Chisasibi. Ainsi, le choix de cette communauté d'Eeyou Istchee était évident pour notre projet de recherche.

Kitigan Zibi Anishinaabeg

Jusqu'en 1994, cette communauté Anishinaabeg (Algonquine) était connue sous le nom de Maniwaki, du nom de la ville à proximité. En Anishinaabemowin, le mot Maniwaki signifie « terre de Marie », en référence à la Vierge Marie, et Kitigan signifie « terre où poussent les plantes » (ou « jardin »). Le poste de Maniwaki a été établi par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1851. Selon le recensement de 2016, Kitigan Zibi regroupe 1 221 membres de la communauté.

En 2018-19, la communauté de Kitigan Zibi a participé à la vision commune, financée par Patrimoine Canada, d'un monument qui sera érigé dans la région de la Capitale-Nationale pour commémorer les personnes LGBT qui ont été purgées des Forces armées canadiennes, de la GRC et du gouvernement fédéral tout au long des années 1950 et 1960 et même jusque dans les années 1990. Pour cette raison, et puisqu'il s'agit de la plus grande des communautés Anishinaabeg, Kitigan Zibi était la communauté idéale pour représenter l'Ouest de la province.

3.3. Sélection des participant·e·s

Une fois les nations et les communautés choisies pour faire partie du projet, la sélection des organismes était plus facile. Au cours de ses 35 années d'expérience de travail auprès des nations autochtones du Québec et des organismes spécifiques dans les domaines de la santé, des services sociaux, du développement des communautés, des conseils de bande et de l'éducation, la chercheuse a forgé des relations robustes. Ces relations lui ont permis d'avoir des discussions informelles avec les représentant·e·s des différentes communautés afin d'identifier les organismes et divisions à inviter à participer au projet. Afin d'adopter une perspective plus large, la chercheuse a également décidé d'inclure des participant·e·s provenant d'organismes tant à l'échelle régionale que locale.

Démarche

Un courriel a été envoyé aux participant·e·s pour fixer les dates des réunions Zoom. Dans le cas de la FNQLHSSC, pour des raisons de sécurité, le lien de la réunion devait être envoyé par les participant·e·s, et seul un enregistrement audio était autorisé.

Des réunions ont été organisées avec des représentant·e·s individuel·le·s des organismes en février, mars et avril 2021. La chercheuse a ensuite assuré le suivi des références à des personnes dans d'autres communautés et la recherche de rapports et de documents suggérés par les participant·e·s.

Une première ébauche du rapport a ensuite été rédigée. Au cours de la première semaine de juin 2021, les participant·e·s ont eu l'occasion de réviser et de valider leurs commentaires, après quoi des modifications ont été apportées.

Participant·e·s

À l'échelle régionale, quatre fournisseur·euse·s de services ont été sélectionnés et ont accepté de participer au projet : la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (FNQLHSSC-CSSSPNQL), 2 Spirit in Motion (2SiM) — division du Québec et le Foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM). Ce dernier organisme, bien qu'offrant des services à Montréal, accueille des femmes référées directement par diverses communautés à travers le Canada.

À l'échelle locale, les organismes suivants ont été contactés et ont accepté de participer au projet : le Centre de santé autochtone de Tiohtià:ke ; Kahnawà :ke Shakotiiia'takehnhas Community Services ; Montréal Autochtone ; le Centre de santé de Kanesatake ; les services de santé et les services sociaux de Kitigan Zibi ; le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSBJ) ; le centre de santé de Gesgapegiag ; et la nation mi'kmaq de Gespeg.

Voir l'annexe 2 pour les descriptions de tous les organismes participants.

RÉSULTATS

« NOTRE SENSIBILITÉ À CE SUJET AFFECTE LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ. ELLE A UN EFFET DOMINO SUR TOUT CE QUE NOUS FAISONS. »

— MAUDE OSTIGUY, FNQLHSSC

« C'EST COMME SI LEURS FAMILLES RESENTAIENT DE LA HONTE À LEUR ÉGARD. »

— MATHIAS JOLLY, 2SIM

4.1. Organismes régionaux

Services spécifiques pour les personnes LGBTQ2S

À l'exception de l'organisme 2 Spirit in Motion (2SiM), qui s'adresse spécifiquement à la population LGBTQ2, les trois autres organismes ont indiqué qu'ils étaient prêts à fournir des services spécifiques à leur population, mais que rien de concret n'avait été mis en place. Deux organismes — la CDRHPNQ et le Foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM) — ont reçu des demandes de la part du personnel et de la population desservie pour remédier à ce problème. Certain·e·s employé·e·s LGBTQ2 de la CDRHPNQ ont soulevé des problèmes relatifs à des expériences de manque de respect et de micro-agressions dans leur environnement de travail. D'autres employé·e·s ont soulevé des préoccupations sur la façon de faire preuve d'ouverture d'esprit envers la clientèle LGBTQ2. En ce qui concerne le Foyer pour femmes autochtones de Montréal, les employé·e·s ont soulevé des préoccupations sur la façon d'aborder les questions d'expression sexuelle diversifiée avec la clientèle vivant dans le foyer, notamment les questions liées à la vie des personnes trans.

La répondante a également identifié le besoin de mentorat pour l'élaboration des politiques.

Sûreté et sécurité

La CDRHPNQ s'est dit vouloir croire que les communautés autochtones sont plus ouvertes aujourd'hui qu'il y a quelques générations. Cependant, la personne interrogée de l'organisme a indiqué un degré d'ouverture de trois sur cinq. Elle a expliqué que l'un des impacts des pensionnats est la perception que l'homosexualité est un péché. De plus, le besoin d'inclusion dans la communauté amène les Autochtones LGBTQ2S à cacher les éléments qui pourraient les mettre à l'écart ou les définir comme différent·e·s. Roseanne Gosselin, de la CDRHPNQ, a exprimé son accord sur ce point : « C'est tout simplement plus risqué. À force de vouloir faire partie de la communauté, nous ne voulons pas compromettre quoi que ce soit qui puisse mettre notre sentiment d'appartenance en péril. »

Catherine de Montigny, une des répondantes de la FNQLHSSC, a d'abord exprimé qu'elle trouvait que les membres de la communauté étaient assez ouverts aux questions d'expression de genre. Cependant, pendant la conversation, elle s'est souvenue que les personnes

âgées LGBTQ2 victimes de violence et d'abus n'en dévoilaient souvent pas la cause. « Quand il s'agit des personnes âgées, même quand on parle de violence, c'est comme si c'était encore tabou dans de nombreuses communautés. Cependant, les travailleur·euse·s me l'ont mentionnée à plusieurs reprises, en disant que ces sujets pouvaient être difficiles à aborder... mais ces réalités sont certainement vécues par des membres de la communauté, qui cachent leur expérience par peur d'être stigmatisé·e·s. »

La peur de la stigmatisation a également été évoquée par Mathias Jolly, le répondant de 2 Spirit in Motion, comme une cause possible du faible taux de participation aux activités prévues et du faible nombre de bénévoles dans l'organisation des événements. Selon lui, cette peur incite les personnes bispirituelles à vivre seules et à ne pas participer aux activités communautaires. Il a indiqué que l'identité bispirituelle ou le fait d'être membre de la communauté LGBTQ2 entraînait une discrimination silencieuse, par exemple les employé·e·s LGBTQ2 qui se font refuser des promotions au travail. Il a noté que dans sa communauté, aucune personne ouvertement bispirituelle n'a jamais été promue à un poste de direction, quel que soit son niveau d'éducation. La discrimination silencieuse est aussi présente dans d'autres domaines, comme l'attribution de logements dans les communautés. Cette dernière forme de discrimination a été confirmée lors de conversations avec les personnes interrogées des organismes locaux.

Cependant, la discrimination au sein de leur propre communauté était souvent considérée comme préférable à la discrimination et le racisme vécus en milieu urbain, ce qui a parfois conduit les personnes cibles bispirituelles à retourner dans leur communauté d'origine. Selon Jolly : « Elles préfèrent vivre la violence chez eux plutôt que de subir la discrimination ou le choc culturel en milieu urbain. » Ceci a été confirmé dans une étude récente menée sur les personnes bispirituelles d'Eeyou Istchee (Larrivée, 2019).

Marti Miller, la répondante du Foyer pour femmes autochtones de Montréal, a affirmé que la population générale d'un milieu urbain, comme Montréal, donnait l'illusion d'une ouverture d'esprit concernant les différences de genre et de sexualité. Cependant, elle a dit qu'au sein de la population autochtone en milieu urbain, il existe une stigmatisation qui entraîne des problèmes de violence verbale et d'intimidation, une situation qui souligne le besoin d'espaces sécuritaires ; « Ce sont des choses dont certaines personnes ne parlent pas, ou qu'elles portent en elles sans le dire tout haut. Beaucoup de personnes ne parlent pas de cet aspect de leur identité. »

Pour les personnes trans, le niveau de difficulté est beaucoup plus élevé, puisqu'elles sont ciblées en tant que personnes autochtones, puis discriminées davantage en tant que personnes ayant une modalité de genre différente. De plus, elles sont confrontées à des problèmes plus graves de pauvreté, de chômage, d'itinérance et de difficultés en santé mentale. En ce qui concerne le Foyer pour femmes autochtones de Montréal, les femmes trans qui en sont usagères font face à différents degrés de rejet et d'intimidation (violence verbale, mégenrage), selon leurs traits perçus comme plus masculins ou plus féminins et leur amabilité envers les autres usagères.

Services requis

Les participant·e·s des quatre organismes ont indiqué que le principal besoin des familles et des personnes LGBTQ2 vivant dans les communautés autochtones ou dans les milieux urbains était la possibilité de se réunir, de se parler et de se soutenir mutuellement. Pour répondre à ces besoins, il est nécessaire de fournir des espaces bienveillants aux Autochtones LGBTQ2 afin qu'ils puissent se réunir et se rencontrer dans leurs communautés, ou se rassembler pour se soutenir mutuellement face aux problèmes tels que la dépendance, les problèmes de santé mentale, la discrimination, le racisme et l'isolement.

Puisqu'ils travaillent toutes dans des environnements autochtones, les quatre organismes ont proposé des cercles de discussion comme moyen privilégié de rassemblement, avec la présence d'un·e chef·fe de cercle ou d'un·e aîné·e. Le soutien prend la forme de possibilités d'échange d'histoires et d'une quête de guérison personnelle par la participation à la transmission orale du savoir.

Les activités sociales ont aussi été identifiées comme une nécessité par tous les organismes. Le Foyer pour femmes autochtones de Montréal a identifié en particulier le besoin de rassemblements tels que des pique-niques pour les femmes autochtones LGBTQ2 et leur famille. La CDRHPNQ a proposé que leurs client·e·s participent à des ateliers sur l'emploi ou le logement exclusifs aux personnes LGBTQ2, avec la possibilité de prendre part à des activités sociales ou de tisser des liens avec d'autres Autochtones LGBTQ2.

Des formes plus traditionnelles de socialisation, telles qu'un pow-wow bispirituel, ont été mentionnées de façon positive par trois organismes sur quatre. Ceux-ci ont également identifié le besoin de financement pour permettre à leurs client·e·s de participer à des événements en dehors de leurs communautés. Ces événements

pourraient favoriser la confiance en soi, réduire le stress lié au développement et à l'exploration de l'identité et les aider dans d'autres domaines de la vie, comme l'emploi, l'éducation et l'implication sociale dans les communautés d'origine.

Le besoin de cérémonies a été soulevé par le Foyer pour femmes autochtones de Montréal, plus précisément les cérémonies de suerie bispirituelle. La répondante a indiqué que la hutte de sudation située dans le jardin autochtone du Jardin botanique pourrait être utilisée. La cérémonie devrait être dirigée par un·e aîné·e bispirituel·le ou un·e aîné·e qui soutient les personnes bispirituelles.

Bien que les quatre organismes aient exprimé le souhait que de telles activités puissent être organisées au sein des communautés, elles ont reconnu que la crainte de personnes LGBTQ2 à l'idée d'être identifiées dans leurs communautés pourrait entraver leur participation. En conséquence, toutes les personnes interrogées ont convenu que de tels événements devraient être organisés en dehors des communautés autochtones jusqu'à ce que les personnes LGBTQ2 y soient mieux acceptées. Elles sont aussi d'avis que des efforts devraient être faits pour offrir du soutien financier pour le transport et l'hébergement aux personnes qui souhaitent participer aux événements. Le Foyer pour femmes autochtones de Montréal offre déjà du soutien financier à ses clientes pour leur permettre de participer à de tels événements.

Formations sur les enjeux LGBTQ2

Une seule personne interrogée des organismes mentionnés ci-haut affirme avoir reçu une formation sur les questions LGBTQ2. Pour Mathias Jolly de 2 Spirit in Motion, la formation n'était pas un problème, puisque les membres de 2 Spirit in Motion sont des personnes autochtones LGBTQ2 qui travaillent avec d'autres organismes dans différentes provinces. En tant que représentant du Québec, il travaille aux premières lignes avec la communauté LGBTQ2S

et a suivi des formations sur les enjeux bispirituels. Cependant, il a indiqué que d'autres organismes offrant des services aux personnes LGBTQ2 autochtones avaient besoin de suivre davantage de formation sur les enjeux liés à la discrimination et à l'intimidation dans diverses communautés autochtones, au racisme en milieu urbain et à l'impact de ces questions sur la santé et le bien-être de cette population.

Les trois autres organismes ont indiqué qu'aucune formation structurée sur les questions LGBTQ2 n'a été élaborée ou offerte à leur personnel sur une base régulière. Dans le cas du Foyer pour femmes autochtones de Montréal, la répondante a indiqué que la sensibilité des membres du personnel est relativement assurée, car certains d'entre eux font partie de la communauté queer, mais qu'ils ont encore besoin d'acquérir plus de connaissances sur la façon de répondre aux client·e·s qui montrent de l'intolérance à l'égard des personnes LGBTQ2 utilisant les mêmes services. Tous les organismes ont indiqué vouloir accéder à des formations sur les questions de santé, de bien-être et d'équilibre des Autochtones LGBTQ2, ou en élaborer.

La FNQLHSSC et la CDRHPNQ ont indiqué qu'elles aimeraient développer leur capacité d'offrir de telles formations à l'échelle régionale et locale. Ainsi, les organismes envisagent un processus en deux étapes : assister à des formations sur le sujet, puis mettre au point des outils (formations) qui seront offerts au sein de leur organisme. Les sujets spécifiques à aborder dans les formations qu'elles souhaitent mettre au point incluent la compréhension du vocabulaire et des acronymes, le développement de l'identité, les facteurs de stress et leur impact sur la santé physique et mentale, et les moyens de favoriser l'estime de soi. Le Foyer pour femmes autochtones de Montréal a spécifiquement indiqué qu'il avait besoin d'une formation sur la manière de développer des politiques sensibles aux personnes LGBTQ2 pour le foyer et les services de proximité.

Les personnes interrogées des quatre organismes régionaux se sont dites préoccupées par l'utilisation de services de formation de sources non autochtones, en raison de craintes liées à la sécurité et à la sensibilité culturelles. Comme elles l'ont indiqué, des services de formation non spécifiques à une culture sont disponibles, mais les personnes qui les enseignent ne sont pas conscientes des réalités des Autochtones, de leur vie et de leur communauté. Par conséquent, elles sont souvent incapables d'établir un lien avec les participant·e·s autochtones.

Ressources

Trois des quatre organismes ont signalé un manque d'informations et de ressources — comme des brochures, des documents, des vidéos — sur les enjeux LGBTQ2. Le Foyer pour femmes autochtones de Montréal a établi un lien avec le Centre de lutte contre l'oppression des genres de l'Université Concordia, ce qui lui a permis d'accéder à des informations et à des ressources. Toutefois, la personne interrogée s'est dite d'accord avec les autres organismes quant à la rareté des ressources destinées aux communautés autochtones. Maude Ostiguy, la représentante de la CSSSPNQL, est du même avis : « Nous avons besoin de toutes sortes d'outils qui les interpellent ».

Tous les organismes et tous·te·s ceux ayant été contacté·e·s ont indiqué la nécessité de rendre accessible un répertoire des services professionnels, sociaux et culturels destinés à la population LGBTQ2 (autochtone ou allochtone) dans toute la région. En outre, iels aimeraient être tenu·e·s informé·e·s des activités et des événements organisés par les institutions qui fournissent ces services. Les familles et les personnes LGBTQ2 pourraient ainsi accéder plus facilement aux ressources dont elles ont besoin.

Trois des quatre organismes ont indiqué qu'ils ont besoin de services centralisés pour les familles et les personnes LGBTQ2 autochtones. La CSSSPNQL a indiqué qu'elle souhaitait qu'un poste soit créé au sein d'un autre organisme, qui bénéficierait d'un financement régulier. La personne occupant ce poste servirait de ressource aux autres organismes de services comme la CSSSPNQL pour les questions concernant les personnes LGBTQ2 et leurs besoins. Le Foyer pour femmes autochtones de Montréal souhaiterait qu'un organisme centralisé ou qu'une personne organise des événements et des activités pour les individus et les familles. 2 Spirit in Motion aimerait éventuellement voir la créa-

tion d'un organisme régional enregistré, fondé sur un modèle semblable à celui de la Wabanaki Two-Spirit Alliance en Nouvelle-Écosse. 2 Spirit in Motion est un organisme pancanadien qui, grâce à du financement par projet, réunit des représentant·e·s d'organismes LGBTQ2 autochtones provinciales pour discuter d'enjeux communs. Il n'a toutefois pas le mandat de créer ou de soutenir des organismes provinciaux. À l'heure actuelle, il n'existe aucun organisme LGBTQ2 autochtone établi ou reconnu au Québec.

Pour deux organismes sur quatre, le besoin d'un organisme régional découle de la nécessité d'avoir un financement continu à long terme pour développer des services dont pourrait bénéficier leur communauté. Jusqu'à présent, la plupart des travaux ont pu être accomplis grâce à des bénévoles ou à des fonds personnels. Le simple fait de commencer à chercher des sources de financement aux différents paliers du gouvernement demanderait beaucoup de dévouement et de temps. La création de ce poste rémunéré encouragerait donc les gens à s'impliquer.

Autres besoins

Mathias Jolly, le représentant de 2 Spirit in Motion, a parlé de la nécessité de faire du lobbying pour décriminaliser l'industrie du sexe et pour que l'histoire du genre et des peuples autochtones soit incluse dans le programme d'éducation sexuelle. Il a expliqué que les personnes bispirituelles — plus que les personnes queers ou trans, et même plus que les autres personnes autochtones — sont confrontées à de nombreux obstacles lorsqu'elles s'installent en milieu urbain, car elles ont plus de difficultés à trouver un logement et un emploi. Elles se tournent donc vers l'industrie du sexe pour survivre. « Elles sont plus vulnérables et doivent être protégées », a-t-il déclaré.

La CSSSPNQL a exprimé le besoin de créer un groupe de travail qui comprend des représentant·e·s de divers organismes pour définir les besoins et établir un plan pour y répondre. De cette manière, chaque organisme pourrait entreprendre des projets en rapport avec son mandat et sa mission, et rechercher le financement dont il a besoin pour les mener à bien.

4.2. Organismes locaux

Services spécifiques destinés aux personnes LGBTQ2

Toutes les personnes interrogées ont révélé qu'elles avaient reçu des demandes de services de la part de personnes et de familles LGBTQ2, ou que ces personnes comptaient parmi leur clientèle, bien que celles-ci soient réticentes à s'identifier ou à s'affirmer comme telles.

La majorité des organismes locaux consultés (cinq sur sept) ont dit qu'à leur connaissance, il n'existait pas de services destinés spécifiquement aux personnes LGBTQ2 dans leur communauté. Montréal Autochtone a affirmé offrir les mêmes services à toutes les personnes et familles autochtones, sans discrimination. Les personnes et les familles LGBTQ2 de la nation de Gespeg peuvent obtenir des services et du soutien par le biais des organismes non autochtones de la région de Gaspé. La répondante du Centre de santé de Kanesatake a dit qu'elle devait faire des recherches pour vérifier si des services étaient réellement offerts par d'autres organismes. Son incertitude lui a fait souligner que même si de tels services existent, ce qui est peu probable, les employé·e·s n'en ont pas connaissance. Au sein de l'organisme, les employé·e·s ignorent si des services sont offerts dans la communauté ou en dehors de celle-ci, une situation qui, selon elle, doit changer.

**« NOUS DEVONS RÉINTÉGRER
[LES PERSONNES BISPIRITUELLES]
DANS LE CERCLE. »**

**— HARVEY MICHELE, CENTRE DE SANTÉ
AUTOCHTONE DE TIOHTIÀ:KE**

Quatre organismes (Kahnawake Shaktiia'takehnha's Community Services, Montréal Autochtone, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James [CCSSSB] et le centre de santé de Gesgapegiag) ont confirmé qu'elles organisent des ateliers ou des événements spécifiques lorsqu'ils ont accès à du financement par le biais d'organismes mères ou d'appels de propositions gouvernementaux. Cependant, aucun intérêt ou financement continu n'est accordé pour répondre aux besoins de la population LGBTQ2 vivant dans les communautés.

Sûreté et sécurité

À l'exception de Gespeg, toutes les parties interrogées ont affirmé que les gens ont une forte crainte de révéler leur sexualité ou le fait de ne pas être cisgenre dans leur communauté. À Montréal, les personnes autochtones constituent une petite communauté au sein de la grande communauté allochtone. Les personnes LGBTQ2 souffrent d'isolement au sein de ces deux communautés : les services sont adaptés aux populations allochtones francophones ou anglophones, de sorte que les personnes autochtones ne se sentent pas incluses ; de plus, elles craignent la stigmatisation ou que leur communauté d'origine découvre leur orientation sexuelle ou leur genre se situant à l'extérieur des normes dominantes.

Harvey Michele, le représentant du Centre de santé autochtone de Tiohtià:ke, a souligné que, même si les personnes LGBTQ2 migrent vers les centres urbains pour se protéger des moqueries ou parce qu'elles ressentent un besoin de sécurité physique, elles sont réticentes à dévoiler leur sexualité, et des couples « prétendent être colocataires, et non des couples ou des familles, ce qui peut affecter le montant des financements et des prestations qu'ils reçoivent. » L'héritage de la rafle des années 1960 et la discrimination toujours présente dans le système d'aide à l'enfance et d'aide sociale font également craindre aux personnes LGBTQ2 que leur identité sexuelle constitue une autre raison de perdre la garde de leurs enfants. Ainsi, dit Harvey Michele, « elles marchent en silence ».

À Gesgapegiag, les personnes LGBTQ2 se sentent plus libres de dévoiler leur identité, mais s'abstiennent de vivre leur vie trop ouvertement par crainte des répercussions. La personne contactée a déclaré que les populations plus jeunes semblent plus susceptibles de faire preuve d'ouverture, ce qui est moins le cas des générations plus âgées — un constat exprimé par quatre autres personnes interrogées. À Kanesatake, la répondante a dit qu'elle connaissait des couples LGBTQ2 qui habitaient ensemble, avec ou sans enfants. Cependant, elle a précisé que ces couples et ces familles ont tendance à s'isoler et à participer rarement aux événements communautaires.

Dans la communauté de Chisasibi, un groupe de soutien aux personnes bispirituelles a été mis sur pied, mais la peur d'être identifié·e entraîne une très faible participation. Ces résultats concordent avec les conclusions de Patrice Larrivée dans sa récente étude sur les personnes LGBTQ2 d'Eeyou Istchee (Larrivée, 2019).

L'adversité semble être la première expérience des jeunes bispirituel·le·s lorsqu'ils prennent conscience de leur véritable nature. Comme ils sont souvent incapables de s'affirmer à ce

stade précoce, leur silence ne fait que procurer plus de force au jugement des autres. Les jeunes bispirituel·le·s sont aux prises dans un cercle vicieux qui alimente ce sentiment intérieur d'échec et d'impuissance, ce qui les pousse vers l'isolement. Une détresse profonde ouvre la voie à l'intériorisation des discriminations, ce qui retarde leur affirmation auprès de leurs ami·e·s, de leur famille et, finalement, de leur communauté (Larrivée, 2019, p. 59).

Services requis

La plupart des parties interrogées (six sur sept) ont confirmé ce que les organismes régionaux ont soulevé, soit la nécessité de mettre sur pied des groupes de soutien sous la forme de cercles de discussion, idéalement avec un·e aîné·e, afin de discuter de divers sujets. Selon elles, les rencontres pourraient se dérouler en personne ou en ligne. La personne interrogée de Gespeg a reconnu l'importance des groupes de soutien, mais a mentionné que Gespeg ne possède pas de territoire désigné et distinct. La plupart des membres reconnus de la bande se mêlent aux groupes organisés par des services allochtones. Cette situation est différente de celle qui prévaut dans d'autres contextes urbains ou semi-urbains, où les Autochtones préfèrent s'engager dans des activités organisées et dirigées par des Autochtones afin de limiter leur exposition à des actes racistes.

Toutes les personnes interrogées ont clairement affirmé qu'il était nécessaire de créer un organisme bispirituel à l'échelle régionale. Celui-ci devrait être enregistré et composé de membres des diverses nations autochtones sur l'ensemble du territoire. Cet organisme serait chargé d'élaborer des formations, d'aider à mettre sur pied des groupes locaux ou communautaires, de conseiller les organismes fournissant des services sur les questions et les préoccupations des personnes LGBTQ2, de développer une documentation et des ressources à l'intention des communautés, et de créer une

série d'ateliers sur des sujets spécifiques (p. ex., l'amour de soi, l'équilibre, l'éducation des enfants). Si l'organisme est reconnu, il pourrait bénéficier de financement opérationnel et de financement de projets.

Cinq des sept parties interrogées ont indiqué qu'il y a un besoin urgent de mettre en place une ligne téléphonique de soutien ou un numéro d'intervention en cas de crise qui permettrait aux individus et aux familles d'obtenir de l'aide immédiate ou des références. Idéalement, cette ligne d'écoute serait gérée par un organisme autochtone et les appels seraient traités par des personnes autochtones qui comprennent le contexte, plutôt que par n'importe qui. Le numéro de cette ligne d'assistance serait transmis à tous les organismes locaux de santé et de services sociaux, qui pourraient le transmettre à leur population desservie. En raison de l'instabilité de l'accès à Internet dans les communautés les plus isolées, ce numéro devrait également être transmis par l'intermédiaire d'affiches ou d'annonces à la radio, par exemple.

À l'exception de Gespeg, les parties interrogées ont exprimé le besoin de créer des espaces sécuritaires au sein des communautés. Dans la région de Montréal, de tels espaces pourraient être mis à disposition par le biais de partenariats avec d'autres fournisseur·euse·s de services, comme le CLSC de Guy-Concordia, où certains jours ou certaines soirées seraient réservés à des réunions de groupes de discussion ou à des cliniques spécialisées (p. ex., des examens physiques pour les personnes et les familles bispirituelles). De cette manière, la sécurité serait également assurée sur le plan culturel.

Toutes les personnes contactées s'accordent pour dire que nous devons combattre l'isolement et que les communautés LGBTQ2 doivent avoir plus de visibilité. Ainsi, des activités sociales et culturelles régulières doivent être organisées, annoncées et tenues. L'une des personnes contactées d'Eeyou Istchee a mentionné

que la fréquence de ces événements devrait être similaire à celle des événements destinés aux familles et aux membres de la communauté non-LGBTQ2, afin qu'ils soient tout aussi visibles et importants.

Au sujet du besoin d'événements réguliers et visibles, le répondant du Centre de santé autochtone de Tiohtià :ke a dit que de tels événements ne devraient pas qu'avoir lieu durant le mois de la Fierté, mais qu'ils devraient être tenus de façon continue dans le Village de Montréal, tout comme des pique-niques LGBTQ2 planifiés ou des journées familiales au parc, par exemple.

Les personnes contactées de Tiohtià :ke ont également exprimé le besoin d'avoir un·e travailleur·euse de soutien des familles formé·e (M.T.S.) qui soit autochtone. Les Autochtones doivent accepter que leurs compétences parentales aient été gravement compromises par le fait que des générations successives ont été forcées à fréquenter les pensionnats. Les familles souffrent d'un manque de connaissances, de modèles et de pratique en matière d'éducation et de soins des enfants. Un·e travailleur·euse de soutien formé·e pourrait agir comme une personne-ressource active pour les familles LGBTQ2 qui ont besoin de conseils. De plus, cette personne pourrait servir de liaison entre les familles et d'autres organismes de santé et de services sociaux, comme les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw.

Quatre personnes contactées sur sept ont déclaré qu'en raison de leur isolement, les personnes et les familles LGBTQ2 ne sont pas en mesure de bien connaître leur culture et de participer aux cérémonies. C'est pourquoi des efforts doivent être déployés pour créer des occasions d'organiser des cérémonies spécifiques, telles que l'intégration des familles et des individus dans le cercle communautaire, les powwow spirituels et les sueries bispirituelles.

Formation sur les enjeux LGBTQ2

Les personnes interrogées ont fortement insisté sur la nécessité d'une formation, en particulier pour le personnel des soins et de services, en plus du personnel des organismes allochtones travaillant avec les autochtones dans les communautés. Un manque de sensibilité et d'humilité culturelles règne dans la plupart des organismes de santé et de services sociaux financés par le gouvernement. Les Autochtones n'ont pas confiance envers le personnel de ces organismes. Ils craignent d'être traité·e·s comme des personnes déviantes en raison de leurs croyances ou de leur appartenance religieuse, d'être traité·e·s comme des personnes mentalement instables ou de se voir retirer la garde de leurs enfants. Une personne interrogée a raconté que le personnel des services sociaux dirigeait toute personne de sa communauté qui dévoilait son orientation sexuelle vers une thérapie de conversion.

Dans toutes les communautés, les personnes interrogées ont clairement indiqué que la formation doit être uniforme et continue, et non pas seulement reposer sur des événements annuels ou occasionnels. Loanna Zacharie, la répondante de Kahnawà:ke Shakotii'a'takehnha's Community Services, a affirmé que les formations ou les projets occasionnels contribuent à l'invisibilité et à la marginalisation de cette partie de la population. Elle estime que la haute direction doit se mobiliser pour que « ce ne soit pas seulement une case à cocher », mais un domaine qui reçoit une attention constante.

La sûreté et la sécurité sont des déterminants sociaux importants de la santé. Ainsi, tous les organismes communautaires doivent participer à l'élaboration de stratégies visant à lutter contre la violence et l'intimidation dans les communautés. De nouvelles stratégies sont nécessaires pour mieux comprendre l'impact des pensionnats sur la perception des genres et des rôles, ainsi que l'ouverture réelle des religions actuelles en matière de genre et de

sexualité. Mathias Jolly de 2SiM, un répondant d'Eeyou Istchee, a commenté l'importance d'engager la conversation sur les religions et sur les perceptions du genre et de la sexualité. Il a déclaré que les familles doivent être encouragées à « prêcher le Dieu qui aime, pas le Dieu qui condamne ».

Ressources

Plusieurs personnes interrogées ont confirmé le besoin urgent de ressources. Toutes ont indiqué qu'elles souhaitaient la création d'un répertoire des services autochtones et allochtones destinés aux communautés LGBTQ2. Celui-ci contiendrait des indications spécifiques sur les services ou les personnes-ressources qui sont sensibles aux cultures autochtones et aux enjeux des personnes LGBTQ2 aux échelles communautaire, provinciale et fédérale.

Toutes les personnes interrogées ont également confirmé le besoin de documentation en langues autochtones, spécifique à chaque nation, et qui comprend des images ou des modèles, avec laquelle les personnes autochtones pourront s'identifier. Ceci est également lié à la nécessité de mener davantage de recherches sur l'histoire des personnes LGBTQ2 appartenant aux différentes nations de la région, afin que les formations puissent cibler les renseignements propres à chaque nation.

Autres besoins

Les organismes et services communautaires autochtones ont besoin d'aide pour élaborer des politiques et des pratiques positives pour la communauté LGBTQ2.

La personne interrogée de Gesgapegiag a déclaré qu'elle souhaiterait voir la désignation d'un ombuds, qui agirait sous l'égide d'un organisme provincial ou fédéral reconnu et qui superviserait la mise en place de ces politiques et de ces pratiques positives pour la communauté LGBTQ2.

CONCLUSION

« NOUS COMMENÇONS À OUVRIR LES YEUX ET À CHANGER NOS ATTITUDES. AUJOURD'HUI, LES GENS SONT BEAUCOUP PLUS LIBRES D'EN PARLER, MAIS IL Y A ENCORE BEAUCOUP DE PROGRÈS À FAIRE. »

— ROSEANNE GOSSELIN, CDRHPNQ

Les conversations avec toutes les personnes contactées au sein des organismes ont été très fructueuses. L'uniformité dans la nature du contenu et des préoccupations semble indiquer que les différentes expressions de la sexualité et les diverses identités de genre ne sont pas encore acceptées ou affirmées au sein des communautés autochtones, qu'elles soient établies dans des réserves ou en milieu urbain. C'est un triste constat, si l'on considère que la diversité sexuelle et de genre était acceptée dans une grande partie du monde autochtone pendant la période précoloniale.

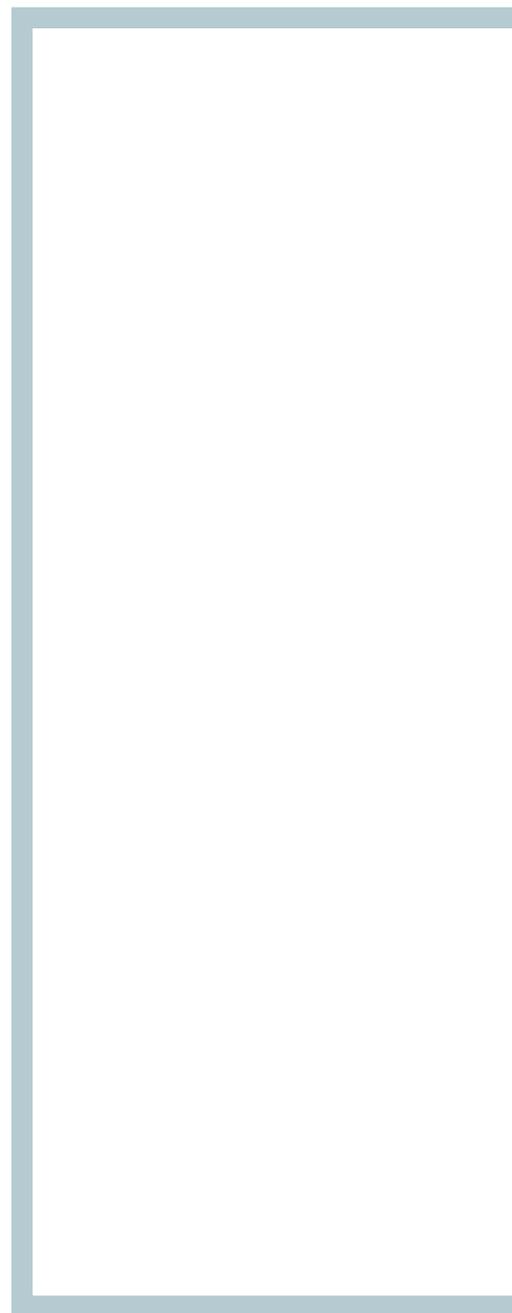
La stigmatisation et le manque d'acceptation sont des facteurs majeurs des déterminants sociaux de la santé. Les taux de suicide continuent d'augmenter dans les communautés autochtones, en partie à cause de la stigmatisation et de l'intimidation. De plus, avec l'adoption de la Loi sur les Indiens en 1876 par le gouvernement fédéral, les Autochtones se sont fait retirer leurs droits individuels liés à l'identité et à l'appartenance. Ainsi, les Autochtones d'aujourd'hui ressentent un fort besoin d'être inclus·e·s en tant que membres de leur nation et de leur communauté. Dans ce contexte, beaucoup ressentent une peur persistante que leur différence attire l'attention et conduise à l'exclusion et au rejet. Les personnes LGBTQ2 en particulier craignent qu'en raison de leur différence, elles soient rejetées, exclues ou obligées de renoncer à leur

droit de vivre en sécurité dans leur communauté. Cette crainte renforce la tendance à ne pas dévoiler leur vraie identité dans les milieux autochtones, ce qui entraîne l'isolement et du stress supplémentaire, contribuant ainsi à la détérioration de leur santé.

Dans le cadre de leurs efforts de réconciliation, les organismes alliés, tels que les groupes LGBTQ+ non autochtones (notamment la Coalition des familles LGBTQ+), peuvent aider les communautés LGBTQ2 autochtones en leur fournissant une assistance temporaire tout en aidant les organismes régionaux et locaux à renforcer leurs capacités. Ces organismes alliés peuvent envoyer du matériel et des ressources directement aux intervenant·e·s de services locaux et communautaires qui en ont besoin, et peuvent rechercher du financement par projet pour soutenir le développement d'une documentation à l'intention des Autochtones. La Coalition des familles LGBTQ+ et d'autres organismes pourraient également ajouter une composante autochtone aux formations qu'elles proposent afin que l'ensemble des formations soit plus pertinent pour ces communautés.

Dans le cadre des efforts de renforcement des capacités, un organisme autochtone, comme la CSSSPNQL ou Femmes autochtones du Québec, devrait être encouragé à diriger les efforts de lutte contre la discrimination et l'intimidation dans les communautés autochtones. À court terme, les services devront peut-être venir de l'extérieur. Les parties ayant participé à cette étude espèrent toutefois qu'avec le temps, ces services viendront des communautés elles-mêmes.

Dans tous les domaines, il est important de respecter les communautés autochtones, leur gouvernance et leur droit à l'autodétermination sur les questions qui les concernent. Depuis trop longtemps, ces communautés se font dire quoi faire par des personnes qui pensent savoir ce qui est le mieux pour elles. La guérison est un processus qui part de l'intérieur — c'est un processus qui ne peut être dirigé que par les communautés autochtones elles-mêmes.



RECOMMANDATIONS

Les discussions avec des personnes travaillant au sein de différents organismes de services ont confirmé la nécessité d'apporter des changements dans l'approche des communautés autochtones auprès des personnes LGBTQ+ autochtones vivant parmi ces organismes et dans la manière dont ils leur fournissent des services. Beaucoup de travail reste à faire pour atteindre une meilleure sensibilisation aux enjeux spécifiques des personnes LGBTQ+ autochtones. Les recommandations ci-dessous représentent des pistes proposées par les personnes contactées. Ce sont des mesures nécessaires qu'elles souhaiteraient voir entreprises à court terme.

Recommandations à l'attention de la Coalition des familles LGBTQ+ et d'un ultérieur groupe territorial LGBTQ2+

1. La Coalition des familles LGBTQ+ devrait créer un groupe territorial LGBTQ+ et bispirituel qui pourrait organiser des formations par la sensibilisation, faire du lobbying, rechercher du financement, et poursuivre les recherches sur les personnes et les familles LGBTQ2 autochtones vivant dans les régions administratives désignées du Québec. Il est impératif que ce groupe soit représentatif de toutes les nations vivant dans les limites de la province et qu'il soit dirigé selon une approche autochtone, par opposition à l'approche non autochtone hiérarchique et universalisante. Cependant, en raison des conséquences redoutées et réelles auxquelles les personnes autochtones sont confrontées lorsqu'elles s'identifient comme membres de la communauté LGBTQ2, ce groupe communautaire autochtone devra être temporairement créé sous l'égide d'un groupe communautaire existant et expérimenté, tel que la Coalition des familles LGBTQ+, qui pourrait aider à entamer le processus en prenant les mesures suivantes :
 - a. accepter de tenir une première rencontre dans ses bureaux ou en ligne ;
 - b. accepter d'encadrer le groupe tout au long de la mise sur pied de celui-ci ;
 - c. aider à repérer les sources de financement ;
 - d. aider dans le processus d'enregistrement du groupe.

La Coalition devra rechercher des fonds de démarrage pour que le groupe puisse établir ses règlements administratifs et sa structure. La plupart des groupes communautaires autochtones ne sont pas enregistrés auprès des agences provinciales ou fédérales, puisque le financement et la reconnaissance sont à l'échelle locale. En outre, en raison de leur relation historique avec les gouvernements fédéral et provincial, les personnes autochtones se méfient et se sentent intimidées lorsqu'il est question de remplir des formulaires provenant de sources officielles. C'est pourquoi l'aide d'un organisme allié, telle que la Coalition des familles LGBTQ+, serait justifiable.

2. L'éventuel groupe territorial LGBTQ+ et bispirituel devrait élaborer un guide général sur les enjeux LGBTQ2 autochtones. Les partenaires potentiels d'un tel projet pourraient être la CSSSPNQL, Femmes et Égalité des genres Canada, ou le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec.
3. L'éventuel groupe territorial LGBTQ+ et bispirituel devrait créer des documents culturellement appropriés sur le genre et la sexualité qui reflètent les points de vue de chaque nation. Ce projet pourrait être entrepris en collaboration avec un organisme allié, comme la Coalition des familles LGBTQ+, en partenariat avec un organisme régional, comme la CSSSPNQL, et les services de développement communautaire ou de prévention.

Recommandations à l'attention la Coalition des familles LGBTQ+ et d'autres organismes LGBTQ+ existants au Québec

4. Les groupes communautaires LGBTQ+ devraient être encouragés à diffuser des renseignements de base auprès des services communautaires autochtones, comme des guides sur le *coming out*, sur les familles LGBTQ, sur la création d'environnements plus bienveillants pour les personnes autochtones LGBTQ et bispirituelles, etc. Ces documents doivent être accessibles en français et en anglais et servir à combler le manque d'informations actuel. Éventuellement, ils devraient être rendus disponibles en langues autochtones. À l'heure actuelle, la Coalition des familles LGBTQ+ dispose de ce type de documentation et pourrait préparer un dossier, comprenant le lien vers le site web de la Coalition des familles LGBTQ+, qui serait transmis aux personnes interrogées dans les communautés. Ces dernier·ère·s acteur·rice·s pourraient ensuite distribuer la documentation selon les besoins. Une fois que sera achevé le projet du gouvernement fédéral visant à établir une connexion Internet fiable dans les communautés autochtones, ces documents pourront alors être mis en ligne.
5. La Coalition des familles LGBTQ+ devrait afficher des publicités et des annonces de ses prochains événements dans des publications régionales, telles que *Red Rising Magazine*, *Muskrat*, *SAY Magazine*, *Eastern Door* et *Kukukwes*. Cela permettrait de présenter la Coalition des familles LGBTQ+ et pourrait encourager les personnes et les familles LGBTQ2 autochtones à participer à des événements ou à des activités.

6. Un répertoire des services offerts aux communautés LGBTQ2+ devrait être distribué aux institutions de santé et de services sociaux autochtones dans toutes les communautés. Le besoin d'information et de références, même si elles ne sont pas expressément destinées aux personnes autochtones, est urgent. Les familles et les intervenant·e·s n'ont pas les informations requises à leur disposition. Si un tel répertoire existe déjà, il devrait être mis à jour pour inclure des renseignements spécifiques aux communautés autochtones. Si un tel répertoire n'existe pas, la Coalition des familles LGBT+ pourrait alors soumettre une proposition de projet aux organismes de financement potentiels (fédéraux, provinciaux et privés).
7. Une formation de base sur les enjeux LGBTQ2+ devrait être proposée aux intervenant·e·s dans les communautés autochtones. À l'heure actuelle, il serait préférable de confier cette tâche à un organisme externe, tel que la Coalition des familles LGBT+. La formation doit toutefois inclure un contenu culturel autochtone et être pertinente pour les communautés autochtones. Celle-ci pourrait d'abord être offerte aux organismes qui ont participé à cette étude, puis une invitation générale pourrait être lancée à d'autres organismes communautaires (par exemple, les bureaux du conseil de bande, les établissements d'enseignement, les services de santé, etc.).
8. Un lien de communication devrait être établi entre les organismes autochtones et les groupes LGBTQ+ non autochtones pour faciliter l'accès à l'information. La responsabilité d'établir cette relation devrait incomber aux organismes LGBTQ+ allochtones qui peuvent librement offrir leurs services dans le respect d'un engagement de réconciliation entre elles-mêmes, en tant que colons, avec les Premiers Peuples et Autochtones de ces territoires. Les organismes non autochtones pourraient s'associer à des modèles, des personnalités publiques et des artistes autochtones célèbres (voir l'annexe 4) qui pourraient agir comme porte-parole et donner de la visibilité aux organismes. Divers médias, tant traditionnels que virtuels, peuvent être utilisés pour s'intégrer dans les communautés autochtones.
9. Les organismes LGBTQ+ du Québec devraient offrir aux organismes et au personnel de soins et de services aux Autochtones un encadrement pour l'élaboration de politiques et de pratiques inclusives pour les communautés LGBTQ2.
10. Après avoir suivi des formations supplémentaires (voir la recommandation 11 ci-dessous), la Coalition des familles LGBT+ ainsi que les autres organismes devraient mettre à jour leurs propres formations (concernant le coming out, les familles, le genre, etc.) pour y inclure les nouvelles connaissances sur l'histoire et les concepts relatifs aux conceptions du genre des nations autochtones, et devraient inclure des personnes autochtones dans les équipes de formation déjà en place. Cela nécessitera une consultation continue des personnes et des communautés LGBTQ2 autochtones.

Recommandations à l'attention des institutions gouvernementales provinciales et des organismes de services

11. Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du Québec devrait exiger des organismes LGBTQ2, donnant des formations sur les enjeux LGBT, qu'ils se renseignent sur les réalités des communautés autochtones et sur l'histoire des concepts autochtones précoloniaux relatifs au genre. Cela nécessitera une consultation continue des personnes et des communautés LGBTQ2 autochtones.
12. Les institutions fédérales ou provinciales et les institutions parapubliques concernées (par exemple, le ministère des Affaires autochtones, Services aux Autochtones Canada, la CDRHPNQ ou la CSSSPNQL) devraient créer un poste, tel·le·s qu'un·e gardien·ne ou un·e ombuds, pour superviser la mise en œuvre des politiques pour les personnes et les familles LGBTQ2 autochtones. Cet organisme de surveillance serait chargé d'aider les organismes locaux et de veiller à ce que les fonds soient utilisés pour fournir des services aux personnes et aux familles LGBTQ2.
13. Un organisme régional de santé et de services sociaux, tel que la CSSSPNQL, dont le mandat inclut le développement de services de prévention, devrait établir un plan d'action pour aborder directement la question de la violence, de l'insécurité, de l'exclusion et du rejet que vivent les familles et les personnes LGBTQ2 autochtones dans toutes les communautés. Ce plan d'action devrait être élaboré en consultant d'autres organismes autochtones (régionaux et locaux), ainsi que des organismes apparentés LGBTQ+ qui ont de l'expérience dans le développement de programmes anti-violence.
14. Une ligne de soutien dédiée aux personnes LGBTQ2 et une campagne ciblant les peuples autochtones devraient être ajoutées aux programmes existants de prévention de la violence et du suicide. Idéalement, il devrait s'agir d'un projet à l'échelle nationale, financé conjointement ou par un ministère dans le cadre d'un engagement. Un numéro gratuit pourrait être mis à la disposition de toutes les communautés avec l'assurance que des personnes autochtones formées sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre aux demandes d'aide. En attendant, les organismes alliés, tels qu'Interligne (anciennement Gai Écoute), pourraient veiller à ce que les membres et le personnel suivent une formation de sensibilisation aux compétences culturelles à développer et aux enjeux de la communauté LGBTQ2 afin qu'elles soient en mesure de fournir une aide adéquate et des références précises et appropriés.

ANNEXES

7.1 Histoire des nations autochtones vivant dans la région du Québec

Les Abénakis·e·s

Leur nom provient des mots « wabun », qui signifie lumière ou soleil, et « a'ki », qui signifie terre. Librement traduit, le mot « abénaki » signifie « Peuple de l'Est ». Originaires de la région de Sillery, sur les rives de la rivière Chaudière, les membres de la nation abénakise ont migré vers les régions d'Odanak et de Wôlinak au 18^e siècle. Traditionnellement, iels vivaient de la chasse, du trappage et de la pêche, ainsi que d'un peu d'agriculture.

Lors des guerres entre les Français et les Anglais, la nation abénakise s'est alliée aux Français. Bien que sa population ait considérablement augmenté au cours des vingt dernières années, seul un petit pourcentage vit dans les deux principales communautés : Odanak (population : 2 344) et Wôlinak (population : 326). Aujourd'hui, leurs principales langues parlées sont l'abénaki, le français et l'anglais. Leurs principales activités économiques comprennent l'art, l'artisanat, les pourvoiries, la construction et la fabrication.

Les Anishinaabeg (Algonquin·e·s)

Les Anishinaabeg — « le Peuple », comme les membres de cette nation se désignent eux-mêmes — vivaient traditionnellement de manière nomade sur les territoires bordant les rivières Outaouais, Ottawa et Gatineau, où iels pratiquaient la chasse et la pêche ainsi que le commerce avec d'autres nations. Au courant du 19^e siècle, l'industrie forestière a détruit leurs territoires de chasse, et le gouvernement du Canada les a déplacés plus haut vers le nord. Aujourd'hui, iels vivent dans neuf communautés allant de la région de l'Outaouais à celle de

l'Abitibi-Témiscamingue. Leurs principales langues parlées sont l'anishinaabemowin, l'anglais et le français.

Le Conseil algonquin de l'Ouest du Québec a été créé en 1980 pour protéger les communautés de Wolf Lake, de Barriere Lake et de Timiskaming, et pour leur offrir des services. Les communautés de Eagle Village-Kipawa, du Lac-Simon, d'Abitibiwinni, de Kitigan Zibi et de Long Point reçoivent des services du Conseil tribal de la nation algonquine Anishinaabeg.

La population la plus importante se trouve à Kitigan Zibi/Maniwaki (population : 3 067). Leurs principales activités économiques, abstraction faite des commerces et des services, sont la chasse et le trappage, ainsi que l'art, l'artisanat et le tourisme. Récemment, les Anishinaabeg ont affirmé leurs responsabilités à titre de gardien·ne·s des terres dans le cadre de leurs efforts pour protéger les populations d'originaux du parc La Vérendrye (voir www.indigenousclimateaction.com, en anglais seulement).

Les Atikamekw

Les Atikamekw vivaient de la chasse, de la pêche et du troc sur des territoires traditionnels partagés par les Cri·e·s, les Anishinaabeg et les Innu·e·s. On leur attribue l'extraction de la sève des arbres et la production de sirop d'érable.

L'épidémie de variole au 17^e siècle a sévèrement touché la nation atikamekw, qui a failli disparaître. Dès sa création, la Compagnie de la Baie d'Hudson a mis à profit les compétences en commerce des membres de cette nation. Au siècle suivant, ceux-ci ont également commencé à travailler dans l'industrie forestière.

Aujourd'hui, les Atikamekw vivent dans trois villages reconnus (Manawan, Opitciwan et Wemotaci) ainsi que dans les régions de La Tuque, de la Mauricie et du lac Saint-Jean. L'industrie forestière demeure la source principale en matière d'emploi. Ce peuple pratique également l'artisanat et offre des services touristiques dans le domaine de la chasse et de la pêche.

Les Cri-e-s

Les Cri-e-s occupent les régions septentrionales de la baie d'Hudson et de la baie James depuis la première occupation humaine de ces territoires. Aujourd'hui, cette Première Nation est la plus grande au nord de l'île de la Tortue; des populations sont présentes en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Depuis ses origines, ce peuple vit de la chasse au gibier (orignal, caribou et oie) et de la pêche.

Leurs premiers contacts avec les Européen-ne-s remontent au début du 17^e siècle, au moment de l'exploration menée par Henry Hudson. À partir de cela, leur participation à la croissance de l'industrie de la fourrure s'est faite, car beaucoup étaient commerçant-e-s de fourrures. Leur rôle a nécessité le maintien d'un mode de vie nomade pour suivre le gibier, et a également contribué à leur lente migration vers l'ouest, dans les provinces des Prairies.

La colonisation a commencé à avoir un impact sur leur mode de vie avec l'arrivée des missionnaires dans ces territoires tout au long du 19^e siècle et avec la Loi sur les Indiens dans les années 1950, qui a entraîné la scolarisation (par les colonisateur-ric-e-s) obligatoire, la construction de villages et de logements, et le passage à un nouveau régime alimentaire — ce qui a entraîné un taux élevé de diabète au sein de cette population.

Comme les Inuit-e-s, les Cri-e-s ont signé la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975, selon laquelle des concessions territoriales ont été accordées en échange d'une compensation financière, et de certains droits

et pouvoirs. Cela a mené à la création de l'Administration régionale crie, du Conseil Cri de la santé et des services sociaux, de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs Cris et de la Commission scolaire crie.

De nombreuses traditions ont été perdues en raison des profonds changements causés par le « développement » des transports, les projets hydroélectriques, la construction et le tourisme. Aujourd'hui, seul un petit pourcentage de Cri-e-s continue à vivre traditionnellement de la chasse et de la pêche.

Les Wendat (Huron-ne-s)

Au début du 17^e siècle, la majorité des Wendat occupaient des territoires dans la partie sud-est de l'Ontario — connue sous le nom de baie Georgienne — et pratiquaient le commerce et l'agriculture, en particulier celui du maïs et du tabac. Avec le temps, leurs activités commerciales se sont étendues à la vallée du Saint-Maurice, à la région du Saguenay et à la région de la baie d'Hudson.

Avant l'arrivée des Français au début du 16^e siècle, la nation wendate était en guerre contre des commerçant-e-s de fourrures rivaux, les Haudenosaunee (Iroquois-e-s). Ces guerres sont devenues plus meurtrières avec l'introduction des armes à feu européennes. Lors des guerres entre les Français et les Anglais, ces nations ont continué à s'opposer.

La violence et les maladies ont décimé la nation wendate, et les personnes survivantes ont migré vers la région de Québec. Après avoir changé d'emplacements successivement, elles se sont finalement installées à Wendake, la seule communauté wendate actuellement reconnue.

Aujourd'hui, la population wendate compte près de 4 000 personnes. Elle vit principalement du tourisme, de la fabrication d'objets culturels (mocassins, canots) et de l'industrie des services (hôtels, restaurants, organismes).

Les Innu·e·s

Le premier contact des Innu·e·s avec les Européen·ne·s remonte au 15^e siècle lors de l'arrivée des baleiniers et des pêcheur·euse·s français·e·s. À cette époque, et jusqu'au 19^e siècle, les Innu·e·s habitaient la région du Saguenay, la Côte-Nord et l'intérieur des terres jusqu'à Schéfferville. La colonisation et l'étalement de l'industrie forestière, qui a remplacé l'industrie de la fourrure, ont profondément altéré leurs territoires de chasse. Pour survivre, ce peuple s'est déplacé plus au nord.

Afin de permettre l'expansion de l'industrie forestière et minière et la construction de barrages hydroélectriques, le gouvernement fédéral leur a imposé un mode de vie sédentaire en les obligeant à s'installer dans des communautés établies par le gouvernement à Mashteuiatsh, à Les Escoumins et à Pessamit (anciennement appelées Betsiamites).

Les Innu·e·s demeurent la nation autochtone la plus peuplée au Québec, vivant dans huit communautés différentes dans la région du Lac-Saint-Jean et aux alentours. Bien que les membres de la nation innue aient regagné un certain contrôle de l'emprise des grandes entreprises sur le secteur du tourisme, ils font actuellement pression sur les gouvernements pour que les ressources soient partagées équitablement sur leurs territoires traditionnels.

Les Inuit·e·s

Le territoire du Nunavut (le Nunavik) couvre la vaste toundra au nord du 55^e parallèle. Les Inuit·e·s occupent ce territoire, habitant dans 14 villages différents, accessibles uniquement par avion. Leur premier contact avec les Européens remonte à l'an 1400, lors de l'arrivée des baleiniers et des explorateurs. Leur mode de vie est toutefois resté relativement inchangé jusqu'au 18^e siècle, avec l'essor du commerce des fourrures.

Dans les années 1950, les services gouvernementaux ont été introduits dans le nord du Québec. En conséquence à la signature de la Convention de la baie James et du Nord québécois, les pratiques traditionnelles ont été remplacées par de nouvelles structures dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. La gestion des villages et de l'économie a été placée sous le contrôle de l'Administration régionale Kativik et de la Société Makivik. L'économie actuelle de la nation inuite repose sur le transport aérien, l'administration, le tourisme et l'artisanat.

Les Wolastoqiyik Wahsipekuk (Malécites de Viger)

Les Wolastoqiyik Wahsipekuk sont une nation nomade qui trouve ses origines au Nouveau-Brunswick, le long de la rivière Saint-Jean. Pendant les guerres coloniales, elle s'est alliée aux Français et a refusé le nouveau gouvernement anglais. En 1826, une trentaine de familles se sont installées dans la région de Rivière-du-Loup et ont formé la communauté de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (la Première Nation Malécite de Viger).

La politique du gouvernement fédéral imposant un mode de vie sédentaire n'a pas réussi à retenir les Wolastoqiyik dans la région. Ce peuple a plutôt fondé les communautés de Whitworth et de Cacouna à la fin du siècle. Les Wolastoqiyik ont conservé leur mode de vie traditionnel. Ce n'est qu'en 1989 que le gouvernement du Québec a officiellement reconnu la nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. À l'heure actuelle, aucun·e membre de cette nation ne vit en permanence dans les deux réserves désignées ; ils sont plutôt dispersés dans différentes zones de la région.

Les Mi'kmaq

Les trois provinces maritimes constituent le territoire d'origine des Mi'kmaq. En raison de sa situation géographique, cette nation a été l'une des Premières Nations autochtones à entrer en contact avec les Européen·ne·s. Les Mi'kmaq ont pris part très tôt au commerce des fourrures et sont devenu·e·s des intermédiaires dans l'économie. Cependant, ce contact précoce s'est également traduit en une exposition précoce aux maladies et a entraîné le décès d'une grande partie de leur population, ainsi qu'en la perte précoce de leurs croyances spirituelles en faveur du christianisme.

Les Mi'kmaq de Gesgapegiag et de Listuguj participent activement dans le domaine des affaires, ainsi que dans les secteurs de la foresterie et du transport. Les membres de ces communautés exploitent beaucoup la pêche au saumon par le biais de la Société Cascapédia et exportent des produits aux États-Unis.

Kanienke'ha :ka (Mohawks)

La nation kanienke'ha :ka est l'une des six nations qui composent la confédération Haudenosaunee (confédération iroquoise). Son territoire traditionnel s'étendait sur 35 000 km² le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Mohawk. Ce nombre a été réduit à 63 km² : Kahnawà :ke (53 km²) et Kanesatake (10 km²). En raison des premiers contacts avec les Européen·ne·s au cours du 17^e siècle, les membres de la nation kanienke'ha :ka ont été exposé·e·s au christianisme et ont connu des changements radicaux dans leur mode de vie. Leurs aptitudes à naviguer sur des eaux dangereuses en ont fait des travailleurs prisés pour la construction des ponts au Québec. La communauté a vécu un traumatisme majeur lorsque, le 29 août 1907, le pont de Québec s'est effondré, tuant 33 personnes de la communauté de Kahnawà :ke.

Cette nation refuse de reconnaître les frontières coloniales. Le traité Jay, signé en 1794, permet aux membres de cette nation de circuler librement entre le Canada et les États-Unis. Aujourd'hui, plus de 20 000 membres vivent au Québec, en Ontario et dans l'État de New York, où beaucoup perpétuent la tradition du travail du fer.

Les Naskapis·e·s

Les membres de la nation naskapie occupaient traditionnellement le territoire au sud de la baie d'Ungava, entre la côte du Labrador et la baie d'Hudson, où ils vivaient du trappage, de la chasse au caribou et au phoque, ainsi que de la pêche. Comme ils étaient nomades, ils suivaient le gibier et ont pu éviter tout contact avec les Européen·ne·s jusqu'au 20^e siècle.

L'établissement d'un poste de traite des fourrures à Schefferville, près des campements naskapis, est venu changer les choses. Peu à peu, ce peuple a abandonné ses activités de chasse et de trappage. Leur survie dépendant du poste de traite, les Naskapi·e·s ont perdu leur savoir traditionnel nécessaire pour suivre les troupeaux et ont été victimes de famine. En 1956, le gouvernement fédéral a déplacé la communauté naskapie à Schefferville, où elle a tissé de bonnes relations avec la communauté innue de Matimekossh (Lac John). Aujourd'hui, entre 500 et 600 Naskapi·e·s vivent à Kawawachikamach, situé à 20 km au nord de Schefferville.

7.2 Description des organismes

Montréal Autochtone, créé en 2014, est devenu membre du mouvement national et provincial des centres d'amitié (le RCAAQ et l'ANCA) en 2015. Sa mission est de contribuer à la santé holistique, à la force culturelle et au succès des familles, des individus et de la communauté autochtone vivant dans la grande région de Montréal, en offrant un endroit bienveillant pour les jeunes, des services à la famille et plus encore. En tant qu'organisme autochtone, il est guidé par les valeurs autochtones et s'efforce de favoriser l'autonomie de ses membres, à défendre leurs droits, à organiser des activités et des événements et à diriger les membres vers d'autres organismes pour des services de soutien. www.nativemontreal.com/fr/acceuil

En mars 1996, la **Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ)** a été créée par l'Assemblée des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) afin d'assumer les responsabilités en matière de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre. Elle maintient une approche client et, par l'intermédiaire de plusieurs comités de travail, développe des mesures d'emploi, établit des mécanismes de reddition de comptes, définit la gestion des fonds d'assurance-emploi et fixe des résultats ciblés concernant les mesures d'employabilité à court et à long terme en matière de formation et d'emploi pour les peuples autochtones du Québec. Elle est aujourd'hui constituée de 31 centres de services en emploi et en formation dans 27 communautés des Premières Nations et quatre milieux urbains (Montréal, Québec, Val-d'Or et Sept-Îles). www.cdrhpnq-fnhrdcq.ca

Le **Foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFMA)** est le seul foyer pour femmes à Montréal dont les services sont exclusivement destinés aux femmes autochtones et à leurs enfants. Pour des séjours pouvant durer jusqu'à trois mois, le foyer offre un milieu sécuritaire où les femmes qui ont quitté un foyer violent peuvent commencer à reconstruire leur vie grâce à des programmes internes combinés à des services de proximité. Cette approche contribue au processus de guérison tout en aidant les personnes à se construire une vie exempte de violence, d'abus et de comportements de dépendance. Récemment, le FFMA a mis en place un abri de jour appelé Resilience pour aider les personnes autochtones en situation d'itinérance en leur fournissant un endroit chaud, de la nourriture et des vêtements. www.nwsm.info

Le **Centre de santé autochtone de Tiohtià :ke** a été officiellement incorporé le 2 février 2016. Cette initiative a émergé d'un projet piloté par le Réseau de la stratégie urbaine pour la communauté autochtone à Montréal (RÉSEAU). En 2011 et en 2012, le comité de la santé a achevé avec succès un projet en deux phases, financé par Affaires autochtones et du Nord Canada ainsi que l'Agence de la santé publique du Canada. Le projet comprenait le développement et la mise en œuvre d'une évaluation des besoins en santé autochtone à Montréal, et un examen approfondi des organismes de santé et de services sociaux à Montréal. Il avait pour but de créer une base de données des ressources disponibles pour la communauté autochtone urbaine. Ce projet a permis de mettre en évidence les besoins de services de santé et services sociaux culturellement sécuritaires et appropriés pour la communauté autochtone de Montréal, notamment des services pour les enfants, les jeunes et les familles, des services de première ligne, la gestion des maladies chroniques et des maladies infectieuses, des services en santé mentale et en toxicomanie, des services aux personnes en situation d'itinérance, des services d'hébergement, ainsi que des services sociaux. www.centretiohtiake.com

2 Spirits in Motion Society (2SiMS) est un organisme national à but non lucratif incorporé en juillet 2018. L'organisme est dirigé par un conseil d'administration de dix membres provenant de divers endroits au Canada, élu·e·s lors de l'assemblée générale annuelle du 26 janvier 2020 qui a eu lieu à Toronto, en Ontario, dans le cadre du 2nd Wind Forum on 2 Spirit People. 2SiMS est en phase de création. Son objectif et sa direction seront clarifiés par les représentant·e·s locales·aux à travers le pays.

2SiMS est né de discussions qui ont eu lieu lors du premier forum canadien sur les personnes bispirituelles, le VIH/SIDA et la santé, qui s'est tenu à Edmonton, en Alberta, en février 2003. Avec la participation de quelque 80 représentant·e·s, des recommandations clés qui ont été faites en vue d'améliorer la situation de la communauté bispirituelle au Canada. Deux recommandations majeures consistaient à créer un organisme national pour la communauté bispirituelle (menant à 2SiMS) et à continuer à organiser des forums nationaux sur les personnes bispirituelles (celleux-ci sont actuellement en pause en raison de la pandémie de COVID-19). www.2spiritsinmotion.com

Kahnawake Shakotia'takehna's Community Services (KSCS) est situé sur le territoire de Kahnawà :ke, sur la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent, à 12 kilomètres au sud-ouest de la ville de Montréal. L'organisme s'efforce de promouvoir et de soutenir des unités familiales saines afin de bâtir un avenir collectif solide à Kahnawà :ke. La mission de KSCS est d'encourager et de soutenir un mode de vie sain en s'engageant auprès de la communauté par le biais d'activités qui renforcent les valeurs fondamentales de paix, de respect et de responsabilité en collaboration avec tous les organismes de Kahnawà :ke. KSCS offre des services aux adultes, aux familles, aux jeunes, aux aîné·e·s et aux organismes communautaires. www.kscs.ca

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSPSNQL) est une ONG à but non lucratif créée pour soutenir les efforts des Premières Nations du Québec et du Labrador dans le domaine de la planification et de la prestation de programmes de santé et de services sociaux de nature préventive et culturellement adaptés aux nations. www.cssspnql.com

Le **Centre de santé de Kanesatake** a été créé en 2007. L'organisme vise à offrir des programmes de santé et de mieux-être qui sont adaptés à la culture et qui adoptent une approche holistique. Il veille également à ce que l'ensemble de la clientèle soit traitée avec courtoisie et respect, et puisse faire des choix éclairés. De plus, l'organisme collabore avec la communauté et les organismes externes, et vise à être flexible, inclusive des pratiques linguistiques et culturelles, et en mesure de répondre à une diversité de besoins. www.kanesatakehealthcenter.ca/fr_index.html

Fondé en 1978, le **Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSSBJ)** est responsable de l'administration des services de santé et des services sociaux pour toutes les personnes qui résident de façon permanente ou temporaire dans la Région 18, région administrative du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qui correspond au territoire cri de la Baie-James. Dans chacune des neuf communautés d'Eeyou Istchee, le CCSSSBJ gère un Centre Miyu-pimaatissiun communautaire (CMC), qui est semblable aux centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ailleurs au Québec. Les CMC offrent des services de médecine générale, des soins à domicile, des soins dentaires, ainsi que des services sociaux et paramédicaux. Outre les CMC, le CCSSSBJ exploite le Centre hospitalier régional de Chisasibi, trois foyers de groupe pour les jeunes

à risque, un service de santé publique régional et une unité de planification de programmes, les bureaux de liaison du Wiichihituwini (anciennement les Services aux patients cris) à Chibougamau, à Val-d'Or et à Montréal, de même qu'un bureau de recrutement à Montréal. Le bureau principal se trouve à Chisasibi. www.creehealth.org/fr/home

Le **Gesgapegiag Health and Community Services (GHCS)** a été créé en 1996 en tant que département de la Première Nation mi'kmaq de Gesgapegiag. Le bureau principal de la branche des services sociaux du GHCS se trouve dans le pavillon de ressourcement situé sur la route 132. Le GHCS est l'un des départements les plus importants et les plus actifs de la communauté : il compte 26 employé·e·s permanent·e·s à temps plein et neuf professionnel·le·s de la santé sous contrat. Le·a chef·fe et le conseil structurent et mandatent le GHCS afin que celui-ci offre des services de soins de santé et des activités de mieux-être à la communauté. L'organisme travaille en partenariat avec le·a chef·fe et le conseil, ainsi que le·a directeur·rice de la bande.

Le GHCS se fixe deux priorités centrales en matière de santé : accroître le bien-être au niveau de la santé mentale dans la communauté et améliorer la santé physique par la nutrition et l'activité physique. L'organisme est guidé par sept principes : le respect, la responsabilité, la gratitude, l'honneur, le partage, les protocoles et les cérémonies, en plus du principe selon lequel toute personne est liée aux autres.

La **nation mi'kmaq de Gespeg** est située en Gaspésie. Cette nation ne possède pas de réserve ou de territoire officiel. Tous les services sont gérés par le conseil de bande, qui est affilié au Secrétariat Mi'gmawei Mawio' mi, un conseil qui réunit les huit communautés mi'kmaq de Mi'gma'gi, le territoire traditionnel des Mi'kmaq.

7.3 Lettre d'invitation

Shé :kon, Waachiyaa, Tanisi, Kuei, Atelihai, Kwei, Bozhoo, Kwe, Bonjour, Hello.

Je m'appelle Elizabeth Diane Labelle. Je suis chercheuse et je travaille en collaboration avec la Coalition des familles LGBT+, qui a récemment mis sur pied un projet intitulé « Diversité des familles : création d'un réseau régional et intersectoriel », financé par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada.

Le projet vise à renforcer les connaissances sur les familles et les personnes LGBT+/bispirituelles autochtones et racisées au moyen d'une consultation des organismes autochtones de certaines régions administratives du Québec, dans le but de développer un plan stratégique pour mieux les représenter et pour mieux répondre à leurs besoins.

En tant que personne bispirituelle qui a travaillé pendant plusieurs décennies au sein de communautés autochtones, il est important pour moi que ces consultations se déroulent dans le respect. Pour cette raison, j'ai décidé de prendre en charge cette partie du projet, auquel je vous invite à participer également.

Les consultations se dérouleront en deux phases : des consultations avec des organismes autochtones dans le domaine de la santé, de l'éducation et des services, et avec des familles et des personnes LGBT+/bispirituelles autochtones. Votre participation se traduirait en une discussion d'une heure sur vos connaissances, vos expériences et votre perception des services requis pour ces familles et ces personnes de votre communauté. Il s'agirait d'une rencontre individuelle sur la plateforme ZOOM. Si vous estimez que vous n'êtes pas la bonne personne à contacter à ce sujet, veuillez me diriger vers un-e autre membre du personnel de votre organisme qui pourrait participer au projet.

Le temps alloué au projet étant restreint, je souhaiterais avoir terminé ces premières discussions avant la fin du mois d'avril 2021. Je vous propose donc de vous contacter par téléphone ou par courriel dans les prochains jours afin de fixer un moment précis pour une rencontre ZOOM. Vous pouvez également me contacter par courriel ou par téléphone. Je suis toujours disponible pour mener ces discussions, pendant ou en dehors de vos heures de travail.

Au nom de l'Esprit de l'espoir, de la paix et de la sécurité,

Nia :wen, Welàlin, Tshinaskumitin, Matcaci, Giga-waabamin menawaa, Mig'wetc, Merci, Thank you.

Elizabeth Diane Labelle
2S@famillesLGBT.org



Nous faisons tous partie du cercle.
We are all part of the circle.

7.4 Liste de modèles et de porte-parole autochtones potentiel·le·s

Voici une liste de personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ+ ou d'artistes autochtones célèbres qui s'expriment avec respect sur les questions LGBTQ+.

Local

- Elisapie (auteure-compositrice-interprète inuite)
- Maïté Labrecque-Saganash (artiste crie)
- Roméo Saganash (député du NPD)
- Natasha Kanapé Fontaine (poète innue)
- Sadie-Phoenix Lavoie (fondatrice du Red Rising Magazine)
- Notorious Cree/James Jones (danseur de cerceau cri)
- Shina Nova (chanteuse de gorge inuite)
- A Tribe Called Red (groupe de musique autochtone)
- James Makokis (médecin cri des plaines)
- Ellen Gabriel (activiste kanienke'ha :ka et protectrice des cours d'eau)

Nord de l'île de la Tortue

- Billy-Ray Belcourt (poète cri)
- Lesley Belleau (écrivaine anishinaabeg)
- Beth Brant (écrivaine kanienke'ha :ka)
- Ma-Nee Chacaby (aînée ojibwée-crie)
- Sylvia Maracle (aînée kanienke'ha :ka)
- Louis Esmé Cruz (artiste et éducateur mi'kmaq)
- Cherie Dimaline (écrivaine métisse)
- Connie Fife (poète crie)
- Waawaate Fobister (acteur et dramaturge anishinaabeg)
- Suzy Goodleaf (psychologue kanienke'ha :ka)
- Tomson Highway (dramaturge cri)
- M. Carmen Lane (artiste et travailleur·euse culturel·le kanienke'ha :ka-Tuscarora)
- Billy Merasty (acteur cri)
- Kent Monkman (artiste cri)
- Gregory Scofield (poète métis et artiste perleur)
- Kinnie Starr (interprète kanienke'ha :ka)
- James Thomas Stevens (poète kanienke'ha :ka)
- Joshua Whitehead (poète et romancier oji-cri)

RÉFÉRENCES

Aboriginal Business and Communities Directory. 2019. Indiana Marketing. Wendake, Québec.

Brayboy, Duane. 2017. « Two Spirits, One Heart, Five Genders ». *Indian Country Today*, 7 septembre. <https://indiancountrytoday.com/archive/two-spirits-one-heart-five-genders>

Cannon, M. 1998. « The Regulation of First Nations Sexuality ». *Canadian Journal of Native Studies*, XVIII(1).

EGALE Canada. 2017. *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*, Volume 1a, Introduction. <https://egale.ca/wp-content/uploads/2017/07/Two-Spirit-Ally-Ambassador-Guide-FINAL.pdf>

Fondation Jasmin Roy. 2017. Valeurs, Besoins et Réalités des Personnes LGBT au Canada en 2017. Rapport de recherche préparé pour la Fondation Jasmin Roy. www.fondationjasminroy.com.

Gouvernement du Québec. 2019. Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport final.

Hicks, Salem Kim. 2016. « Gender relations and self-determination : Individual rights and individual property ». *Policy Science* 23(2), 1–17.

Indian Health Service. n.d. Health resources : Two Spirit. <https://www.ihs.gov/lgbt/health/twospirit/>

Kovach, Margaret. 2009. *Indigenous Methodologies : Characteristics, Conversations, and Contexts*. University of Toronto Press.

Maracle, Aiyana. 2000. « A Journey in Gender. » *Journal of Canadian Lesbian and Gay Studies Association* 2.

McCrary, Keith. 2019. « Le gouvernement du Canada investit dans les communautés LGBTQ2 de l'Ouest du Canada ». Communiqué de presse, Femmes et Égalité des genres Canada, 15 août. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/nouvelles/2019/08/le-gouvernement-du-canada-investit-dans-les-communaut-es-lgbtq2-de-louest-du-canada.html>

L'Association des femmes autochtones du Canada. 2018. Cahier d'exercices du projet PEACE pour les personnes bispirituelles, appuyant la guérison et l'habilitation grâce à des filets de sécurité communautaires. https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2018/01/FPG_PEACE_Two-Spirit_v2-pages_Fr_web.pdf

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. 2019. *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Volumes 1a, 1b, et 2 : Un rapport complémentaire, Kepek — Québec.

Patrice Larrivée. 2019. *On Being Two-Spirited in Eeyou Istchee*. Thèse de maîtrise. Memorial University of Newfoundland.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. 2016. Pour la reconnaissance et le respect des droits de la communauté LGBT et bispirituelle autochtone dans les villes. https://www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2017/11/Memoire_RCAAQ_2016-Lutte_contre_l_homophobie.pdf

Slivers, Y. 2001. « Two-Hearted Beings ». Cité dans « Namaji : Two-Spirit Organizing in Montreal, Canada », de Fiona Meyercook et Diane Labelle, 2004, *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 16 :1, 29-51, p. 39. https://doi.org/10.1300/J041v16n01_02.

Statistique Canada, 2016. Série « Perspective géographique », Recensement de 2016. Peuples autochtones : Province du Québec. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?LANG=Fra&GK=PR&GC=24&TOPIC=9>

Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015. *Honouring the Truth, Reconciling for the Future : Summary of the Final Report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/trc/IR4-7-2015-eng.pdf

